

Bulletin

de la

Fédération des Femmes du Québec

1600, rue Berri - pièce 3115 - Montréal H2L 4E4 tél.: (514) 844-6898

Volume 9 no 5

Juin 1979

CONGRÈS 1979:

Le refus de la violence faite aux femmes



Les présidentes des Conseils régionaux font un compte-rendu du travail de leurs conseils respectifs sur le thème du congrès: de gauche à droite: Colette Brochu, Saguenay-Lac St-Jean; Carole Émond-Bédard, Thetford Mines; Sheila Finestone, présidente; Beverly Lopez, Québec; Anne-Marie Dionne, Montréal.

ÉDITORIAL



SHEILA FINESTONE

EXTRAIT DU RAPPORT ANNUEL DE LA PRÉSIDENTE

Je vous ai présenté la revue des activités de l'année à la FFQ. En la préparant, je me suis posé quelques questions: répondons-nous aux aspirations des centaines de femmes et nombreux organismes réunis en 1965 pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de l'octroi aux Québécoises du droit de vote aux élections provinciales? Atteignons-nous les objectifs définis par ces militantes qui, rassemblées dans un mouvement de solidarité, ont fondé la FFQ et souhaité qu'elle devienne une force collective pouvant provoquer des changements positifs en améliorant la situation des Québécoises? Les



activités de cette année recevront-elles l'approbation de ces militantes?

Dans les diverses régions, le travail constant de nos membres individuels ou affiliés a-t-il eu un impact sur la communauté? Avons-nous bien perçu l'évolution de la société et avons-nous adapté le rythme de nos interventions aux besoins nouveaux et souvent pressants des femmes?

Alors que les femmes deviennent de plus en plus engagées politiquement, pourrions-nous continuer à conserver la promotion de priorités féministes indépendante des pressions politiques? Quel est le rythme de notre démarche: Est-elle adaptée à la réalité, progressons-nous trop lentement ou trop rapidement dans la défense et la promotion des intérêts et des objectifs des femmes au nom de qui nous nous sentons autorisées à nous exprimer?

Pour répondre à ces questions, j'ai relu la Charte de la FFQ et ai conclu que nous avons dépassé les objectifs et les buts qui y sont mentionnés.

Par l'augmentation du nombre des membres individuels et des organismes affiliés nous reflétons de plus en plus les diversités socio-économiques, culturelles et politiques de notre société.

Comme vous pouvez le constater dans ce rapport, nous avons éveillé l'intérêt des femmes et provoqué leur prise de conscience au sujet d'un grand nombre de sujets importants. Pour accroître l'efficacité de nos interventions, nous avons adhéré à des coalitions et participé à des mouvements concertés. Des colloques, forums, tables rondes nous ont permis d'étudier et de réfléchir ensemble; le Bulletin de la FFQ et de nombreuses interventions dans les médias ont aidé à sensibiliser l'opinion du public; en résumé, nous pensons avoir veillé au bon fonctionnement de notre fédération.

Ce rapport témoigne également des efforts et du travail

Une partie du nouveau CA. De gauche à droite: Stella Baudot, Monique Jérôme-Forget, Gabrielle Hotte, Carole Émond-Bédard, Micheline Provencher, Sheila Finestone.

intense de ces femmes très impliquées que sont vos administratrices. Elles ont veillé assidûment à l'atteinte des objectifs de la Charte de la FFQ. Chaque membre du Conseil d'administration a rempli son mandat de façon remarquable. Travaillant en équipe avec ses collègues, chaque administratrice a tenté de résoudre et d'analyser les divers sujets portés à son attention en tenant sans cesse compte de la diversité des préoccupations des membres de la FFQ et en réfléchissant sur les conséquences de telle ou telle décision face à la participation des femmes au développement de l'ensemble de la société.

Tout en demeurant en accord avec les réalités économiques, culturelles et sociales de notre époque, le Conseil d'administration s'est efforcé de toujours bien exprimer les positions des membres de la FFQ et de préciser les objectifs de notre fédération.



Madeleine St-Jacques-Roberge, «L'ange gardien» des finances de la FFQ.



Jeanne Gariepy, première vice-présidente.

En votre nom et également d'une manière bien personnelle, je les remercie toutes pour le temps qu'elles ont consacré, l'effort constant et le dévouement qu'elles ont manifestés pour assurer la continuité de l'action de la FFQ.

Je propose donc l'adoption de ce rapport avec la conviction que nous avons fidèlement respecté et atteint les buts et les objectifs d'une fédération démocratique, non-partisane, vouée à l'amélioration de la situation de la femme au Québec.

Dans une fédération pluraliste comme l'est la FFQ, l'éducation et l'action sociale forment un dénominateur commun essentiel permettant de joindre l'unité d'action et la force collective dans le cadre des activités de la FFQ.

Sheila Finestone
présidente

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 1979-1980

PRÉSIDENTE:

Sheila FINESTONE, membre B, Montréal, Fédération des Femmes des Services communautaires juifs.

1ère VICE-PRÉSIDENTE:

Jeanne GARIEPY, membre B, Montréal (Y.W.C.A.)

2ème VICE-PRÉSIDENTE:

Claire FREVE, membre A, Saguenay-Lac St-Jean

3ème VICE-PRÉSIDENTE:

Huguette LAPOINTE-ROY, membre A, Montréal

SECRÉTAIRE:

Micheline PROVENÇHER, membre B, Association des diplômés en économie familiale.

TRÉSORIÈRE:

Madeleine SAINT-JACQUES-ROBERGE, membre A, Montréal

VICE-PRÉSIDENTES AUX COMITÉS DE:

ÉTUDE DES PROJETS DE LOI:

Louise LAMBERT, membre A, Jonquière

MISE EN CANDIDATURE:

Stella BAUDOT, membre A, Montréal

PROGRAMME (congrès):

Marie-Claire BOUCHER, membre A, Montréal

PUBLICITÉ (Bulletin):

Lise CHEVRIER-DOUCET, membre A, Montréal

RECRUTEMENT:

Carole ÉMOND-BÉDARD, membre A, Thetford-Mines

RELATIONS PUBLIQUES:

Monique JÉRÔME-FORGET, membre A, Montréal

STATUTS ET RÈGLEMENTS:

Gabrielle HOTTE, membre A, Montréal

RAPPORT ANNUEL DE LA PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC MAI 1979

Il est toujours difficile au terme d'une année de rendre compte fidèlement des activités qui ont fait la vie d'un organisme comme la FFQ. Nous voudrions évidemment rendre justice à toutes celles qui ont mis temps et énergie à la cause commune qui nous inspire. Les activités de la FFQ sont faites de petites et de plus grandes choses qui chacune ont leur importance et traduisent l'intérêt d'un nombre imposant de bénévoles qui s'engagent pour l'amélioration de la condition des femmes du Québec. Nous allons donc essayer de vous décrire le plus précisément possible la vie de la FFQ cette année.

1. Conseil d'administration: régie interne

Le Conseil d'administration s'est réuni à 16 reprises de juin à mai, il a aussi tenu une session de travail de deux jours à la mi-septembre. Cette session a permis une réflexion et une planification du programme de l'année qui fut soumis au Conseil général en novembre.

Le Conseil général a été convoqué deux fois soit en novembre et en février soit pour la présentation du programme de l'année, du sujet et de la démarche du congrès.

De plus, le Conseil d'administration a invité à trois reprises les présidentes des Conseils régionaux. Tout d'abord, au mois d'août dernier, elles furent consultées sur la question du congé de maternité au moment de la sortie d'un projet d'ordonnance. Cette consultation a permis de mettre au point un mémoire commun présenté



Nicole Boily et Christiane Bacave, coordinatrices de la FFQ.

à la Commission du salaire minimum. Dans les deux autres cas, les présidentes et leurs collaboratrices ont participé à des réunions de travail sur la révision des règlements des Conseils régionaux.

La FFQ a pris cette année encore de l'expansion. En effet, quelques associations ont demandé d'entrer à la FFQ, ce sont: l'Association des cadres et professionnels de l'Université de Montréal et l'Association des puéricultrices de la province de Québec qui a réintégré nos rangs. Deux autres groupes, le Syndicat des travailleurs en éducation de l'amiante de Thetford et le Comité de la condition féminine du parti québécois de la région de Québec, ont aussi demandé leur adhésion et sont en instance de devenir membres de la FFQ.

Le Conseil d'administration a subi des changements en cours d'année. En effet, deux de nos membres ont dû démissionner, l'une Renée Garneau-LaHaye, pour raisons de santé et l'autre, Marie Pinsonneault à cause d'un surcroît inattendu d'activités professionnelles. Nous avons accepté avec regret leur démission. Par la suite, le Conseil a eu le plaisir d'accueillir Marie-Claire Boucher et Anne Adams qui ont accepté de servir dans les rangs de la FFQ.

Le Centre de documentation a été ouvert à la consultation cette année encore au profit d'un nombre important d'étudiants des divers institutions montréalaises, individus, d'associations affiliées et non-affiliées et de groupements divers. Ce service répond à un besoin grandissant et à un intérêt croissant pour les problèmes reliés à la condition de femmes. Nous voulons remercier toutes les bénévoles qui ont travaillé fidèlement au centre et en particulier Marguerite Syrie qui y a consacré beaucoup d'énergie.

La permanence au siège social a été assurée quatre jours par semaine soit du lundi au jeudi. Le personnel de cette permanence s'est enrichi cette année de deux membres soit Christiane Bacave à la coordination et Lise Quevillon au Secrétariat. C'est grâce au projet d'action civique que nous avons pu bénéficier de leur présence deux jours par semaine chacune. Deux personnes ont complété efficacement le travail de Raymonde Beauchamp et Nicole Boily. Grâce à cette équipe de soutien, la FFQ a réussi à mieux remplir son mandat et a pu offrir une présence et un service aux membres de la FFQ et aux femmes en général. Nous les remercions pour leur disponibilité et leur travail.

Nous voudrions signaler en terminant le rôle important qu'a joué le comité des finances. Il a travaillé principalement à assurer un financement stable de la fédération, condition indispensable à la bonne marche de notre organisme. C'est sous la direction vigilante et efficace de Madeleine St-Jacques—Roberge que le comité des finances a fonctionné. Nous remercions tous les membres pour leur travail et en particulier Madeleine Roberge pour son dévouement inlassable.



Yolande Rollo, secrétaire de l'Assemblée générale annuelle.



Des participants étudient les résolutions présentées à l'Assemblée générale.



Marguerite Syrie, bénévole au Centre de documentation.

2. Activités régulières et la FFQ

Les activités régulières forment le quotidien de la FFQ et comprennent les interventions dans l'actualité, la participation à des événements ponctuels et la poursuite d'activités commencées ou initiées l'année précédente.

2.1 Interventions auprès des gouvernements

Cette année a été particulièrement active en ce qui concerne les interventions de la FFQ auprès des diverses instances gouvernementales que ce soit en terme de mémoires, lettres, télégrammes, rencontres, etc. De nombreuses lois, des règlements, où la condition des femmes était impliquée, ont justifié ces interventions.

En juin dernier, trois représentants de la FFQ, Denise Rochon du Conseil régional de Québec, Micheline Provencher de l'Association des diplômés en économie familiale et Nicole Boily, ont présenté en audience publique un *mémoire* au ministre de l'éducation, Jacques-Yvan Morin. Ce mémoire en réponse au livre vert sur l'enseignement élémentaire et secondaire avait pour but de mettre en lumière toutes les mesures qui seraient nécessaires pour éliminer le sexisme dans l'éducation et la formation des femmes.

En août, à la suite de la parution du projet d'ordonnance sur le congé de maternité, nous avons poursuivi l'action entreprise sur le sujet en présentant un mémoire à la commission du salaire minimum. Nous y avons formulé les demandes des femmes quant au congé de maternité, paternité, parental et aussi des remarques plus spécifiques au contenu du projet. Cette démarche s'est poursuivie pendant plusieurs mois jusqu'à la publication officielle de l'ordonnance. Ce fut l'occasion de collaborer avec des associations féminines tant affiliées que non-affiliées et de manifester une solidarité peu commune. Une rencontre a même été organisée avec le ministre du Travail, Pierre-Marc Johnson. L'affaire n'est pas close, nous continuons les pressions en vue de l'amélioration de la situation actuelle. De plus nous avons à répondre régulièrement à des demandes d'information sur les divers dispositifs concernant le congé et les prestations de maternité.

En octobre, la FFQ a envoyé un *mémoire* au ministre de la Justice du Québec au sujet de la loi sur le renouvellement des permis d'alcool dans le cadre de la loi de la Commission de contrôle des permis d'alcool. Nous avons présenté nos commentaires sur les contrôles nécessaires auprès des établissements ayant des permis d'alcool tentant à la fois de préserver la liberté des exploitants mais aussi d'éviter les abus particulièrement auprès des jeunes.

Bacave, qui ont piloté ce dossier, que nous avons présenté en mémoire.

En octobre, nous avons préparé un *mémoire*, défendu en audience publique par Lise Chevrier-Doucet et Stella Baudot, mémoire au CRTC portant sur le renouvellement du permis de Radio-Canada. Cette intervention avait pour but de présenter des recommandations permettant d'éliminer le sexisme dans la programmation et la publicité à Radio-Canada. Ce qui nous a mené en février à participer à un colloque sur le sujet à Radio-Canada.

En novembre, un *mémoire* fut présenté au ministre de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration, Bud Cullen, sur le projet de loi C-14 modifiant la Loi de l'assurance chômage. Ce mémoire insistait sur la discrimination qu'imposaient aux femmes plusieurs éléments de ce projet et soulignait apportées dans le cadre des cours de formation. Ce mémoire faisait suite à une lettre envoyée précédemment au ministre et dans laquelle nous posions des questions et nous exprimions déjà nos inquiétudes. Nous avons par la suite participé à une rencontre avec le ministre Cullen organisée par le NAC. Lucienne Aubert, Sheila Finestone et Nicole Boily ont piloté cette activité.

En janvier, un rapport est envoyé au ministre de la Justice du Canada, Ron Basford, pour exprimer les commentaires et réactions de la FFQ sur le rapport de la Commission de réforme du droit du Canada sur les infractions sexuelles. Un comité formé de Monique Forget, Joanie Vance et Christiane Bacave a présenté des recommandations sur cette difficile question de l'oppression sexuelle.

En mars, nous avons présenté un mémoire sur le droit de la famille à la Commission parlementaire de la justice. Une équipe formée de Beverly Lopez, Marie Leblanc, Marthe Vaillancourt et Lucienne Aubert ont préparé le mémoire. Les points saillants étaient le nom de l'enfant, la résidence familiale, les motifs du divorce, les pensions alimentaires et le contrôle dans l'utilisation des foetus.

En mars également, cette fois à la Commission parlementaire du travail, nous avons présenté et défendu un mémoire sur le projet de loi 126 concernant les normes minimales de travail. Le mémoire touchait tous les aspects de la loi, mais l'accent a été mis sur le champ d'application de la loi, sur les droits et pouvoirs de la Commission, sur les aspects touchant la qualité de la vie (durée du travail, congés de maladie), sur la reconnaissance officielle du temps partiel, sur le travail temporaire et les horaires variables. Le comité qui s'est préoccupé de la rédaction et de la présentation était présidé par Marie-Claire Boucher et composé d'Anne Adams, Lise Chevrier-Doucet, Sheila Finestone et Nicole Boily.

À ces mémoires s'ajoutent des lettres envoyées aux ministres suivants:

Lise Payette à qui l'on demandait d'une part la traduction anglaise du résumé d'*Égalité et Indépendance* et la publication des recommandations (ce qui fut fait) et d'autre part la sortie du programme politique du gouvernement à la suite de la publication du rapport du CSF.

Denis Lazure à qui l'on demandait l'intensification de son programme sur la planification familiale y compris l'implantation de comités thérapeutiques.

Gilles Lamontagne à qui l'on demandait à l'instar du NAC la parution de timbres commémorant la mémoire des principales protagonistes de la reconnaissance juridique de la femme dont nous fêtons cette année le 50e anniversaire.

Marc Lalonde, ministre chargé de la Condition féminine, à qui nous avons communiqué toutes nos revendications portant sur des sujets de juridiction fédérale.

Monique Bégin à qui nous avons donné notre accord sur le principe du crédit d'impôt remboursable.

Nous avons participé avec le Conseil régional Saguenay-Lac-St-Jean à une rencontre régionale à Chicoutimi avec le ministre Marc-André Bédard au nom du gouvernement. Claire Frève représentait le Conseil provincial et Colette Brochu le Conseil régional.

2.2 Relations avec des organismes gouvernementaux et para-gouvernementaux

— Participation à une réunion convoquée par le CSF pour discuter des recommandations du rapport «*Égalité et Indépendance*». Plusieurs membres du CA y étaient présentes.

— Par suite de notre intérêt et de nos interventions sur le sexisme dans la publicité, l'Office de protection du consommateur a demandé à la FFQ de faire partie d'un comité consultatif sur la publicité sexiste. Sheila Finestone a participé aux premières réunions de mise sur pied de ce comité et c'est maintenant Lise Chevrier-Doucet qui est notre représentante.

— Participation au colloque du 30e anniversaire des Droits de l'homme à Ottawa à la Commission canadienne des droits de la personne.

— Nous avons piloté à la Commission des droits et libertés de la personne du Québec une plainte concernant un renvoi à cause d'une grossesse. Le dossier est encore à l'étude.

— Participation à une journée d'étude de la Commission canadienne de l'Unesco concernant le dossier condition féminine à être présenté à la réunion annuelle de l'Unesco à Paris.

— Participation à une rencontre de deux jours de 18 organisations féminines nationales à Ottawa au Secrétariat d'État. Le but de la rencontre était d'une part d'échanger sur les actions menées par ces organismes dans le cadre de l'amélioration de la condition économique des femmes et d'autre part de discuter du plan d'ensemble présenté par le ministre Lalonde.

— Participation à un colloque organisé par Radio-Canada pour les associations féminines ayant participé à la consultation du CRTC sur le renouvellement du permis de la Société. Le dossier sur le sexisme dans la programmation et la publicité et les recommandations de la FFQ furent préparés par Lise Chevrier-Doucet et Stella Baudot.

— Participation à un colloque du Conseil Supérieur de l'Éducation sur l'égalité des chances en éducation. Huguette Lapointe-Roy nous représentait.

2.3 Relation avec les Conseils régionaux

Nous avons essayé dans la mesure du possible de maintenir des contacts étroits avec les Conseils régionaux, à la fois par des visites, des rencontres, des communications écrites et téléphoniques. Nous avons tenté d'être présentes à des activités organisées par ces

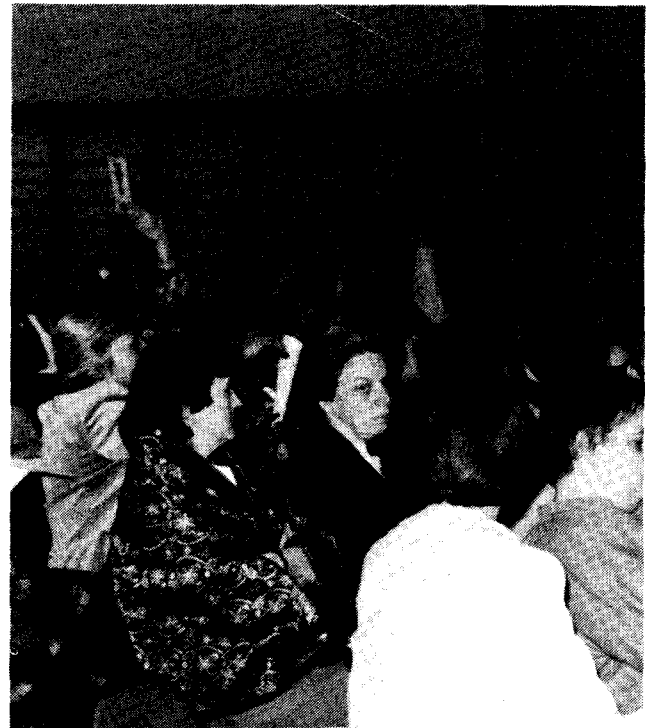
Conseils. Citons à cet égard notre présence au stage de formation au leadership à Jonquière, à la Journée du 8 mars à Québec, à la remise du prix Cécile-Rolland-Bouchard à Chicoutimi, etc. Ce n'est que le manque de ressources humaines et financières qui nous empêche de faire davantage. Nous profitons de l'occasion pour signaler l'excellent travail effectué dans les Conseils régionaux. Chacun, à sa façon et selon les besoins et particularités régionales, apporte sa contribution dans la poursuite des objectifs de la FFQ.

2.4 Relations avec les associations affiliées

Le grand nombre d'associations affiliées ne nous a pas permis de contacts aussi étroits et fréquents que nous l'aurions souhaité. Pour pallier cette difficulté, nous avons tenté par deux réunions du Conseil général d'impliquer le plus grand nombre de personnes et de groupes dans nos activités. Un effort encore plus grand devrait être fait en ce sens pendant la prochaine année. Nous avons cependant participé à l'assemblée annuelle au congrès de: l'AFDU (Montréal), la Ligue de femmes du Québec, le Conseil des femmes de Montréal, le Lakeshore University Women's Club, la Fédération des femmes juives, le Cercle Wilfrid Laurier, l'Association des femmes autochtones. Nous avons travaillé étroitement sur diverses questions concernant le travail des femmes avec «*Au bas de l'échelle*». Plusieurs associations ont participé au stage de formation du leadership tant à Montréal qu'à Chicoutimi. Nous avons collaboré avec le YWCA à divers comités comme celui de Nouveau Départ et celui sur la publicité sexiste à l'Office de protection du Consommateur. Dans le cadre de la révision des statuts et règlements. Lucienne Aubert a réuni plusieurs représentantes d'associations dans un comité d'étude. Nous avons aussi visité l'Association des veuves de Montréal. Enfin, il faut signaler le travail de collaboration de plus en plus développé entre les Conseils régionaux et les associations de leur région.

2.5 Relations avec organismes non-affiliés

Cette année il y a une concentration d'événements qui ont favorisé la solidarité entre les femmes et les groupes de femmes. Nous avons donc participé à diverses inter-



Les membres participant à l'Assemblée générale annuelle.

ventions en compagnie d'organismes extérieurs à la FFQ aussi bien qu'avec des affiliés.

- Participation aux pressions pour la libération de Dalila Maschino.
- Participation à des manifestations en faveur de la liberté d'expression dans le cadre de l'affaire *Les fées ont soif*.
- Participation à diverses assemblées des Organismes volontaires d'éducation populaire (OVEP).
- Action conjointe de divers groupes et individus pour protester contre le traitement fait aux mouvements féminins et féministes dans un article de la revue *Actualité*.
- Participation à une journée de promotion des organisations bénévoles à Place Vertu à St-Laurent.
- Participation à un colloque sur la femme immigrante avec le groupe Pluri-elles.
- Participation à une journée d'étude sur le congé parental avec le groupe Femmes Solidaires.
- Participation à deux rencontres au COFI Édouard Asselin dont le but était d'établir des contacts entre groupes québécois et immigrants.
- Participation au Comité Service à la Collectivité à l'UQUAM.
- Participation à l'élaboration d'un projet de Centre de ressources-information pour les femmes avec le CSF, l'UQUAM et l'Université de Montréal.
- Participation à divers congrès: AFEAS, Cercle des Fermières, Western Conference for Women; ICRAF (Sheila Finestone était une des conférencières invitées); NAC (Sheila Finestone était membre sortante de l'exécutif, Jeanne Gariépy a été élue nouveau membre de cet exécutif).
- Participation comme membre directeur, avec l'AFEAS, le Cercle des Fermières, le Mouvement des Femmes chrétiennes, le Mouvement des Caisses Populaires Desjardins, au Conseil d'administration du *Prix Yvette Rousseau*. Nous voudrions rendre un hommage particulier à Gabrielle Labbé et Madeleine St-Jacques-Roberge pour la réussite de cette vaste entreprise.

2.6 Présence de la FFQ à des activités diverses

- Réunion annuelle des guides du Canada.
- Colloque du Conseil des Affaires Sociales «*Naître au Québec*».
- Réunion du Conseil du Civisme de Montréal.
- Contacts avec les médias d'information:
 - presse écrite: nombreux articles. Nous voulons remercier les femmes journalistes qui font un travail immense pour la sensibilisation aux problèmes des femmes et au sexisme.
 - presse électronique: ligne ouverte à CBC, CJAD, CKVL. Interviews sur la FFQ ou sur des sujets spécifiques d'interventions à Radio-Canada.
- Participation à une série d'émissions Radio-Centre-Ville.
- Congrès de la presse féminine internationale.
- Rencontre avec féministes marseillaises dans le cadre des échanges de l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

2.7 Publication du Bulletin

Lise Chevrier-Doucet et le comité du bulletin ont préparé la publication de cinq numéros du Bulletin cette année. Nous avons pu apprécier la qualité et l'intérêt à chacun des numéros. Le Bulletin demeure l'un des instruments privilégiés de communication à la FFQ, il nous permet de rejoindre chacun dans tous les coins du Québec.

2.8 Éducation

Cette année a été particulièrement difficile dans le domaine de l'éducation à la FFQ. Nous avons souffert des attermoissements de la Direction générale d'éducation des adultes dans l'octroi de la subvention et aussi de la

diminution substantielle de celle-ci. Nous n'avons donc pu remplir le programme fixé. Nous souhaitons que grâce à des pressions organisées, nous pourrions être dans une situation plus avantageuse au cours de la prochaine année. Huguette Lapointe Roy, dans son rapport, vous apportera les détails sur les activités en ce domaine.

3. Activités suivies

Pour amener les membres à une participation positive et continue, nous avons mis sur pied ces activités suivies dont Christiane Bacave assurait la coordination et l'organisation avec Amy Williams, vice-présidente au programme. Ces activités ont été prévues et organisées en fonction d'une année de travail. Les études et les recommandations des membres seront d'ailleurs présentées au congrès. C'est l'aspect «action concertée» des activités de la FFQ.

À partir du thème général *la violence faite aux femmes*, accepté par le Conseil général du 4 novembre, diverses actions ont été entreprises par les membres et trouveront leur aboutissement dans une action collective soit celle du congrès et les recommandations qui en sortiront. On se rappellera le vœu exprimé par le congrès de l'année dernière et auquel nous avons essayé de donner une réponse.

4. Projets spéciaux

4.1 Service d'Entraide des Veuves du Québec

Ce projet pilote de la FFQ qui a été implanté à Québec poursuit ses activités. Après une période de faisabilité et les démarches nécessaires à l'implantation, le projet est en bonne marche. Il pourra continuer son action auprès des veuves grâce à une subvention du ministère fédéral Santé et Bien-être Social. Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à sa mise en place cette année et plus particulièrement Denise Rochon et Marcelle Simard du Conseil régional de Québec et Madeleine Roberge, trésorière de la FFQ.

4.2 Élections fédérales

Nous avons préparé à l'intention des membres un dossier d'information sur les élections fédérales. Nous espérons aussi favoriser l'implication du plus grand nombre de femmes possible, dans le cadre de cette élection et les inciter à pratiquer leur devoir de citoyennes. Le dossier met en relief les positions de la FFO sur les questions à incidence féminine et de juridiction fédérale. Un comité de travail composé de Jocelyne Boivin, Camille Bachand, Monique Forget, Jocelyne Dumont-Jérôme, Sheila Finestone et Christiane Bacave ont principalement travaillé à la constitution et la mise en place de ce dossier.

4.3 Vire-Vie

Le projet Vire-Vie, qui vise à éliminer le sexisme dans l'orientation des filles, a fonctionné à titre d'expérience-pilote l'année dernière dans la région de Québec grâce à la collaboration du CSF et du Conseil régional de Québec de la FFQ. Le dynamisme de Denise Rochon, l'initiatrice, n'est pas étranger à la réussite du projet. Dernièrement, le ministère de l'Éducation a accepté de donner suite à ce projet et «d'assurer l'impression et la diffusion du rapport et l'impression et la diffusion du jeu». Voilà donc un succès bien mérité et la reconnaissance d'un mouvement initié par un organisme féminin.

4.4 Nouveau Départ

Le Conseil d'administration provincial renouvelle sa participation au programme Nouveau-Départ-orientation en nommant sur le comité de planification élargi trois représentantes de la FFO soit Madeleine G. Dubuc, Ghislaine Patry-Buisson et Huguette Lapointe-Roy. Nous profitons de l'occasion pour remercier Monica Matte pour son labeur et son dévouement.

CONGRÈS
79

LA VIOLENCE

UNE SITUATION IRRÉVERSIBLE



Amy Williams, responsable du congrès

Associations représentées:

- Regroupement des garderies de la région 6C
- Association des femmes autochtones
- Centre d'information et de référence pour les femmes
- B'nai B'rith — chapitre de l'Amitié
- Société d'étude et de conférences — Québec
- Association des femmes diplômées des universités (Montréal)
- Association des veuves de Montréal
- Association des puéricultrices
- West Island Women Centre
- Mouvement des femmes chrétiennes
- Fédération des femmes des services communautaires juifs
- Ligue des citoyennes de Jonquière
- Association des femmes de carrière de Chicoutimi
- Club culturel et humanitaire Châtelaine
- Association des diplômés en économie familiale
- Cercle des rencontres du mercredi
- Association des cadres et professionnels de l'université de Montréal
- Montréal Lakeshore University Women's Club
- Club Wilfrid Laurier des femmes libérales
- Société d'étude et de conférence (Montréal)
- YWCA

Conseils régionaux représentés

- Montréal
- Québec
- Saguenay-Lac Saint-Jean
- Thetford Mines

Autres régions

- Hull
- Sherbrooke
- Trois-Rivières
- Etc.

RAPPORT DES ATELIERS DE TRAVAIL

I — LA VIOLENCE À L'ENDROIT DES FEMMES DANS NOTRE SOCIÉTÉ

ATELIER IA

Animatrice: Diane Demers

Secrétaire: Denise Perrier

1. AFIN que les femmes mieux représentées aux niveaux décisionnels aient plus de chance d'avoir le droit de parole et de surveillance de leurs droits,

NOUS RECOMMANDONS à la FFQ et à tous les organismes féminins d'inviter les femmes à s'impliquer davantage dans les postes administratifs décisionnels;

— d'identifier les femmes pouvant occuper ces postes et au besoin de les appuyer.

ÉCHÉANCE: *le plus rapidement possible.*

2. AFIN de fournir une soupape à l'agressivité naturelle des gens par des moyens autres que la violence

NOUS RECOMMANDONS à la FFQ de poursuivre la promotion des loisirs de masse (sports, cinéma, théâtre, musique, etc.) avec la collaboration des groupements féminins qui voudront bien l'appuyer.

3. ATTENDU que le sexisme dans les médias et la publicité conditionne fortement les mentalités dans notre société

NOUS DEMANDONS au Conseil du statut de la femme et au Conseil consultatif sur la situation de la femme de combattre le stéréotypes sexistes dans les commerciaux.

— nous demandons également aux deux Conseils de fournir aux femmes la documentation à l'appui et de former un comité de vigilance qui recevrait toutes les informations concernant cette campagne.



Les participantes à l'ouverture du congrès.

4. (*Recommandation supplémentaire venant de la plénière*)

AFIN de faire disparaître les images sexistes et les stéréotypes dans les annonces publicitaires

NOUS RECOMMANDONS que les membres de la FFQ exercent une surveillance accrue de la publicité dans les médias d'information et qu'elles en avisent le comité de surveillance sur la publicité sexiste du ministère des communications (Ottawa).

5. AFIN de favoriser la promotion du travail à temps partiel autant pour les hommes que pour les femmes.

NOUS RECOMMANDONS que la FFQ demande aux ministères du Travail (fédéral et provincial) de définir des politiques favorisant le travail à temps partiel et accordant à ces travailleurs le bénéfice des avantages sociaux.

Commentaire: en effet, la nouvelle Loi de l'assurance-chômage est trop restrictive présentement en ce qui concerne le temps partiel.

ÉCHÉANCE: *le plus rapidement possible.*

ATELIER 1B

Animatrice: Micheline Provencher

Secrétaire: Jeanne Lapointe

1. NOUS RECOMMANDONS que la FFQ pris instamment le ministère de la Justice de proposer une loi visant à réglementer la distribution et la vente de toute publication à caractère obscène, pornographique ou sado-masochiste de la manière suivante:

- ces publications pourront être étalées et vendues dans des établissements spécialisés, genre sex shops dont l'accès sera interdit aux mineurs et qui seront détenteurs d'un permis spécial à cet effet;
- partout ailleurs, elles pourront être vendues à des majeurs, mais seront interdites à l'étalage, de sorte qu'elles ne puissent être vues par quiconque, ni de l'extérieur ni de l'intérieur de cet établissement.

2. NOUS RECOMMANDONS que la FFQ demande instamment au ministère des Affaires sociales de reconnaître comme services essentiels tous les centres d'accueil et d'aide aux femmes victimes de violence et d'assaut sexuel et d'en assurer le financement sur une base permanente.

3. NOUS RECOMMANDONS que la FFQ pris instamment le ministère de l'Éducation de faire en sorte que:

- a) un cours sur le sexiste fasse partie de la formation initiale des maîtres;
- b) que le projet *Vivre-Vie* fasse partie intégrante du programme d'études en tant que cours obligatoire;
- c) que les programmes d'éducation physique comportent des cours de Wen-do et d'auto-défense.

4. NOUS RECOMMANDONS que la FFQ demande aux ministères des Affaires sociales, de la Justice, de l'Éducation ainsi qu'au Haut-Commissariat à la jeunesse et aux sports, en collaboration avec le Conseil du statut de la femme, d'ajouter à leurs thèmes actuel de publicité télévisée sur la qualité de la vie le thème de la non-violence.

ATELIER IC

Animatrice: Francine Chamberland Vien
Secrétaire: Colette Brochu

1. AFIN de mettre en œuvre dans la prochaine programmation du ministère la politique d'ensemble proposée par le CSF

NOUS RECOMMANDONS à la FFQ de demander au *ministère des Affaires sociales* d'opérationnaliser en priorité, les recommandations 2-38, 2-39, 2-40, 2-41, 2-42 et 2-43 de la politique d'ensemble (pour le texte des recommandations, se référer à *Égalité et indépendance*).

Le ministère pourrait inclure ces recommandations dans ses programmes et débloquer les fonds nécessaires.

2. NOUS RECOMMANDONS que la FFQ fasse les pressions nécessaires pour que le personnel en place dans les établissements scolaires (Aides pédagogiques, psychologues, orienteurs, etc.) susceptible de véhiculer des modèles sexistes auprès des jeunes soit tenu de suivre des sessions de formation destinées à les aider à identifier ces modèles et à développer de nouveaux types d'intervention non-sexistes.

3. Afin d'aider les femmes à se ré-orienter et à sortir de leur isolement,

NOUS RECOMMANDONS que la FFQ demande au *ministère de l'Éducation* — et en particulier à la DGEA et à la direction des OVEP — de favoriser et d'accroître la mise sur pied et l'implantation de programmes de transition (retour aux études, au travail, action communautaire) en mettant à la disposition des organismes les fonds nécessaires et en favorisant les projets-pilotes.

4. AFIN d'accorder plus de publicité au dossier « Santé » du Bulletin de la FFQ

NOUS RECOMMANDONS que la FFQ achemine ce dossier aux revues médicales: L'Union médicale, le Médecin du Québec, l'Information médicale ainsi qu'à la revue des travailleurs sociaux « Intervention » et en demande la publication dans un de leurs prochains numéros.

ÉCHÉANCE: *immédiatement*

5. AFIN que soit appliqué partout la programme *Vire-Vie*

NOUS RECOMMANDONS que la FFQ demande à *Consult-Action* de sensibiliser les Commissions scolaires au programme *Vire-Vie* par le biais des comités d'école ainsi que par des rencontres avec les orienteurs et le personnel qui remplit des fonctions connexes.

ÉCHÉANCE: *dès septembre 1979.*

ATELIER ID

Animatrice: Carole Émond Bédard
Secrétaire: Annine Parent Fortin

1. Qu'un comité d'étude et d'action soit mis sur pied afin d'envisager des stratégies visant à limiter la prolifération des stripteaseuses et des serveuses nues ou topless et des



Michèle Jean, membre du CSF et membre toujours actif de la FFQ.

spectacles à caractère obscène et/ou pornographique. Ce comité pourra mener une action, seul ou avec d'autres organismes ou institutions.

2. Qu'au cours de l'année 1979, la Fédération des femmes du Québec organise une rencontre avec les représentants des grandes entreprises commerciales et industrielles pour les sensibiliser à leur responsabilité sociale face à la publicité sexiste et à l'utilisation de la femme comme objet dans tous les messages publicitaires.

3. CONSIDÉRANT QUE la distribution et la vente des journaux et magazines à caractère plus ou moins obscène ou pornographique s'effectue, au Québec, dans un grand nombre d'établissements commerciaux où les mineurs ont accès;

CONSIDÉRANT QUE ces publications sont étalées bien à vue du public, et donc des mineurs;

CONSIDÉRANT QUE les mineurs, en raison même de leur âge, ne sont pas suffisamment mûrs pour être exposés à cette pollution;

CONSIDÉRANT QUE l'article 39 de la Charte des droits et libertés de la personne décrète que:

« Tout enfant a droit à la protection, à la sécurité et à l'attention que doivent lui apporter sa famille ou les personnes qui en tiennent lieu. »;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération des femmes du Québec compte, parmi ses membres, de nombreuses mères de famille qui, conscientes de cette responsabilité, entendent l'assumer pleinement;

CONSIDÉRANT QUE la pornographie et les publications plus ou moins obscènes incitent à la violence envers les femmes et les enfants;

CONSIDÉRANT QUE dans la majorité des cas, il ne s'agit pas de publications obscènes au sens restreint du Code criminel;

CONSIDÉRANT QUE, puisqu'il ne s'agit pas de droit criminel, le Québec a juridiction pour légiférer en ce domaine, en vertu des par. 10, 13 et 16 de l'art. 92 et l'Acte d'Amérique du Nord Britannique, 1867;

CONSIDÉRANT QUE en matière de protection de la jeunesse, le Québec a maintes fois exercé cette juridiction: Loi de la protection de la jeunesse, Loi des tribunaux judiciaires, Règlement concernant la publicité destinée aux enfants, lois et règlements concernant le cinéma ainsi que le commerce des boissons alcooliques, etc...;

CONSIDÉRANT QUE l'année 1979 a été déclarée l'Année internationale de l'enfant;

CONSIDÉRANT QUE la législature que nous vous proposons peut constituer un élément majeur de la protection des enfants du Québec;

NOUS RECOMMANDONS que la FFQ prie instamment le *ministre de la Justice* de proposer une loi visant à réglementer la distribution et la vente de tout matériel et/ou toutes publications à caractère plus ou moins obscène ou pornographique en la manière suivante:

- ce matériel et/ou ces publications pourront être étalés et vendus dans des établissements spécialisés, genre «sex shop» qui seront détenteurs d'un permis spécial à cet effet, dont l'accès sera interdit aux mineurs;
- partout ailleurs, ce matériel et/ou ces publications pourront être vendus à des majeurs, mais seront interdits à l'étalage, de sorte qu'ils ne puissent être vus par quiconque, ni de l'extérieur ni à l'intérieur de cet établissement;
- interdire tous placards, affiches publicitaires, annonces ou autres formes de publicité [concernant, par exemple, les films et les spectacles...], publicité qui est transmise par les médias et/ou affichée dans les lieux publics accessibles aux mineurs et ayant un caractère obscène ou pornographique, utilisant le corps humain — en l'occurrence, celui de la femme — comme une marchandise, soient strictement interdits.

STRATÉGIES proposées pour le point 3

QUE LA FFQ:

1. invite les associations membres, les associations féminines et tous autres organismes intéressés à appuyer les recommandations contenues dans le mémoire par une action concertée à l'automne 1979;
2. qu'une délégation de la FFQ rencontre le *ministère de la Justice du Québec* dès le mois de juin pour lui présenter le mémoire;
3. qu'au moment de la présentation du mémoire au *ministre de la Justice*, une conférence de presse soit organisée;
4. que le mémoire soit publié dans le Bulletin de la FFQ et que la dernière page des bulletins de juin et de septembre soit utilisée comme formule de pétition détachable et retournable au Conseil d'administration pour que ce dernier puisse centraliser l'action.

ATELIER IE

Animatrice: **Louissette Giroux**
Secrétaire: **Lise M. Douville**

1. NOUS RECOMMANDONS que la FFQ demande aux *Commissions de la fonction publique — fédérale et provin-*

ciale — de réviser tous les formulaires reliés à l'emploi pour éliminer toutes les connotations sexistes *d'ici le 1er avril 1979.*

— que la FFQ demande aux *Commissions fédérale et provinciale* des droits de la personne de veiller à ce qu'il n'y ait aucunes connotations sexistes dans ces formulaires.

2. NOUS RECOMMANDONS que la FFQ demande aux *gouvernements* d'utiliser *dès maintenant* l'appellation **MADAME** dans toute correspondance s'adressant aux femmes de tout âge et de tout statut et

— et que la FFQ invite ses membres à cette pratique dans la vie quotidienne.

3. NOUS RECOMMANDONS que la FFQ mette sur pied un comité de stratégie concernant le problème de la pornographie.

Les points suivants devraient être couverts dans le mandat du comité:

- a) la sensibilisation de tous les membres à la réalité de la pornographie;
- b) la collaboration à toutes les recherches et compilations relative aux activités pornographiques utilisant les adultes et les enfants;
- c) l'utilisation des médias pour demander que l'on investisse autant de fonds pour combattre la pollution physique et mentale résultant de la pornographie que le montant qui est consacré pour combattre les autres formes de pollution;
- d) la stimulation d'interventions locales et régionales pour que le problème soit attaqué par tous les moyens possibles.

4. NOUS RECOMMANDONS que la FFQ fasse des pressions auprès du *ministère de l'Éducation* pour que le jeu *Vire-Vie* soit inclus obligatoirement dans tous les programmes de la province et que les membres de la FFQ suivent la mise en application de ce projet.

5. NOUS RECOMMANDONS que la FFQ travaille à former un front commun impliquant tous ceux et celles qui publient (revues, journaux, bulletins etc.) dans les secteurs suivants: gouvernements fédéral et provincial, secteurs para-public, privé; associations professionnelles et syndicats:

afin que tous fassent une campagne d'information concernant les nouvelles formes de partages des tâches sur le marché du travail et dans le milieu familial.



Michelle Guay, Louise Guyon et Marthe Vaillancourt étaient les panellistes du vendredi soir. L'animatrice du panel était Nicole Boily.

Commentaire: Ceci permettra d'enlever la double tâche de la femme et l'aidera à accéder à des niveaux de son choix.

6. NOUS RECOMMANDONS que la création de ce front commun soit le projet de la FFQ en cette année de l'enfant car l'enfant sera le principal bénéficiaire de la qualité de vie du couple qui en résultera.

ATELIER IF

Animatrice: Jeanne Maranda
Secrétaire: Huguette Lapointe Roy

1. AFIN que cesse la violence faite aux femmes du troisième âge et des différents secteurs de notre société, et pour qu'un recours leur soit accessible

NOUS RECOMMANDONS que la FFQ demande au *gouvernement du Québec* d'insérer l'âge comme motif de discrimination à l'article 10 de la Charte des droits et libertés de la personne.

2. NOUS APPUYONS le projet de résolution présenté par Monica Matte (texte et annexe) au sujet de la vente et de l'étalage de journaux et magazines à caractère plus ou moins obscène ou pornographique.

NOUS RECOMMANDONS à la FFQ de former un comité en vue d'étudier la question.

Commentaire: Les déléguées d'associations présentes dans cet atelier verront à acheminer cette recommandation vers leur association.

3. AFIN d'éliminer la violence morale engendrée par les stéréotypes véhiculés dans les différents médias

NOUS RECOMMANDONS que la FFQ appuie les recom-



Lynn McDonald,
présidente du NAC et
Madeleine G. Dubuc, deux
participantes attentives.

mandations du rapport *Égalité et indépendance* au chapitre intitulé « Socialisation par la télévision et la publicité ».

et

NOUS RECOMMANDONS que ces recommandations soient acheminées vers les divers paliers responsables des médias dans les secteurs publics et privés afin que soient prises les mesures appropriées.

4. AFIN d'éliminer la violence sur le marché du travail

NOUS RECOMMANDONS à la FFQ d'encourager les femmes à dénoncer les cas de discrimination et de harcèlement sexuel dont elles sont victimes. Elles pourraient le faire en s'adressant aux organismes gouvernementaux et paragouvernementaux concernés: syndicats, Commissions des droits de la personne, etc.

II—LA VIOLENCE PHYSIQUE

ATELIER IIA

Animatrice: Lucile Jacques Rinfret
Secrétaire: Sylvie Dufour

1. ÉTANT DONNÉ la nécessité de fournir de l'aide aux femmes victimes d'agression et étant donné l'absence quasi-totale de centres d'accueil pour ces femmes

NOUS RECOMMANDONS que la FFQ demande aux ministères concernés de maintenir les centres d'accueil existants, de développer un réseau à l'échelle du Québec et de créer également un réseau téléphonique provincial en diffusant le plus possible d'information sur les services offerts par ces centres.

2. Étant donné le manque d'éducation et d'information sur la question des femmes victimes d'agression,

NOUS RECOMMANDONS aux *ministères des Affaires sociales, de la Justice et de l'Éducation* l'application des recommandations 2-54 et 2-60 du rapport *Égalité et Indépendance*.

3. Étant donné que le gouvernement fédéral n'a pas encore pris position de façon définitive sur les amendements à apporter aux articles du Code criminel concernant les infractions sexuelles

NOUS RECOMMANDONS à la FFQ de poursuivre les consultations, études, pressions et recherches sur le sujet.

4. Étant donné la pertinence des recommandations de la FFQ dans le cadre des amendements proposés aux articles du code criminel sur le viol

NOUS RECOMMANDONS que l'assemblée plénière endorse pleinement le mémoire de la FFQ et les recommandations présentées dans le cadre de la réforme du Code criminel en ce qui concerne l'agression sexuelle. (Le texte de ce mémoire se trouve dans le Bulletin de la FFQ d'avril 1979.)

ATELIER IIB

Animatrice: Chantal Leduc

Secrétaire: Marie-Thérèse Olivier

1. CONSIDÉRANT que les statistiques sont inexistantes et qu'il est urgent d'agir,

CONSIDÉRANT qu'il y a un manque dans la formation des intervenants impliqués dans la solution des problèmes des femmes victimes de violence,

CONSIDÉRANT qu'il devient nécessaire d'instaurer des équipes multidisciplinaires comprenant des femmes concernées par le problème

NOUS RECOMMANDONS à la FFQ de demander au *ministère de l'Éducation* que des cours en relations humaines, portant sur le vécu des femmes, ainsi que des cours de psychologie de la femme soient mis au programme des cours donnés aux divers intervenants (policiers, travailleurs sociaux, infirmières, médecins, etc.) et que, dans un avenir immédiat des équipes multidisciplinaires soient mises sur pied afin de pouvoir intervenir rapidement dans toutes les situations de violence dans la famille.

2. CONSIDÉRANT que le stress et la frustration sont des déclencheurs de violence

CONSIDÉRANT que l'évolution sociale a rendu les rôles des hommes et des femmes artificiels

CONSIDÉRANT que les enfants identifient force physique et pouvoir

CONSIDÉRANT qu'il faut agir avant l'instauration de la violence

NOUS RECOMMANDONS que la FFQ demande au *ministère de l'Éducation* d'instaurer le plus tôt possible des cours obligatoires, au niveaux primaire, secondaire et collégial, cours de relations humaines avec ateliers en communication interpersonnelle ainsi que des cours d'auto-défense.

Commentaire: Des mesures fortement incitatives doivent être prises en charge par des mouvements féminins avant que

le climat de tension pointe et s'installe définitivement dans la famille.

3. CONSIDÉRANT que bien des cas de violence familiale sont causés par la dépendance financière et les problèmes économiques

NOUS RECOMMANDONS que la FFQ demande au *ministère de la Justice* ainsi qu'au *ministère de l'Éducation* de faire des pressions pour que le gouvernement approuve sans délai les modifications du Code civil qui visent à reconnaître l'égalité des partenaires dans le couple

NOUS RECOMMANDONS que le revenu familial soit constitué du revenu des partenaires sur le marché du travail et que cette notion soit largement traitée au niveau de cours de préparation à la vie à deux.

NOUS RECOMMANDONS que les parents soient encouragés à éveiller leurs enfants au partage économique des responsabilités familiales.

ÉCHÉANCE: le plus tôt possible.

4. CONSIDÉRANT l'urgence et l'importance d'actions, face à la violence galopante et la nécessité d'intervenir dès la première manifestation de violence à l'intérieur de la famille.

NOUS DEMANDONS au CSF, dans les plus courts délais, de poursuivre ses recherches afin de diffuser un dépliant, avec illustrations de cas et esquisses de solutions afin que la famille puisse être outillée dès que son climat se dégrade.

Commentaire: La FFQ devrait inciter les organisations-membres à appuyer cette recommandation et à l'adresser au CSF.

Le CSF devrait s'assurer qu'une telle publication aurait une diffusion abondante.

5. Recommandation supplémentaire présentée en plénière:

Il serait souhaitable que les membres de la FFQ communiquent avec la Commission des accidents du travail à propos du programme d'indemnisation des victimes d'actes criminels et qu'elles diffusent l'information à ce sujet auprès des femmes victimes de violence.

Remarque (Marie-Germaine Guiomar, Sherbrooke): Une personne qui a été violée peut obtenir une indemnisation sans être obligée de porter plainte à la police pour viol. L'indemnisation peut aller jusqu'à une pension si la personne est enceinte à la suite d'un viol et décide de garder l'enfant.

III — LA VIOLENCE DANS LA PRATIQUE MÉDICALE À L'ENDROIT DES FEMMES

ATELIER IIIA

Animatrice: Lucille B. Mottet

Secrétaire: Suzanne Bonneau

1. AFIN de sensibiliser les professionnels de la santé à la désexisation des attitudes afin qu'ils puissent offrir des services adéquats aux besoins des femmes.

NOUS RECOMMANDONS que la FFQ demande aux *ministère de l'Éducation* et des *Affaires sociales* ainsi qu'aux *corporations professionnelles concernées* (secteur de la santé) d'entreprendre une campagne de désexisation par le moyen d'interventions plus concrètes auprès du Conseil des universités et des structures impliquées;

et

qu'il soit tenu compte des efforts déjà fournis dans ce sens en insistant sur la formation continue, le recyclage etc.

ÉCHÉANCE: à court terme, afin qu'à l'Assemblée générale annuelle de la FFQ, en 1980, on divulgue les suites qui auront été données à cette recommandation.

2. AFIN de favoriser la liberté des femmes face au choix des conditions et méthodes d'accouchement — lorsque cela est possible — et dans le but d'humaniser les soins et les services en maternité

NOUS RECOMMANDONS que la FFQ demande au *ministère des Affaires sociales* d'assurer la présence permanente d'anesthésistes dans les centres hospitaliers où il y a des accouchements.

3. NOUS RECOMMANDONS que la FFQ demande au *ministère des Affaires sociales* de reconnaître la valeur des services bénévoles et qu'il leur apporte tout le soutien technique et administratif nécessaire.

Commentaire: En ce qui concerne les recommandations 2 et 3, l'atelier souhaite que la FFQ demande aux Conseils régionaux d'intervenir dans leur milieu.

4. AFIN de développer l'autonomie de la femme en matière de santé et sa capacité critique envers les services de santé

NOUS RECOMMANDONS que la FFQ demande au *ministère de l'Éducation* de favoriser, à partir du 2^e cycle du cours élémentaire, des cours d'éducation familiale et parentale en insistant sur le rôle des parents dans la société, la communication dans le couple, la sexualité, le planning etc. Ces cours devraient être incorporés au programme scolaire.

ÉCHÉANCE: à court terme, afin qu'il y ait rapport lors de l'Assemblée générale annuelle de 1980.

5. NOUS RECOMMANDONS que la FFQ demande au *ministère des Affaires sociales* de promouvoir la création de centres d'auto-santé par des femmes et pour des femmes avec des professionnels féminins ou un personnel conscientisé à la condition féminine. Nous demandons aussi l'appui des CRSSS et des associations féminines.

ÉCHÉANCE: à court terme, afin qu'à l'Assemblée générale annuelle de 1980 un suivi de cette résolution soit divulgué.

6. DANS UN BUT DE SOLIDARITÉ et afin de ne pas reprendre le travail déjà effectué, l'atelier RECOMMANDE que la FFQ appuie par écrit, auprès des organismes concernés, les recommandations du CSF portant sur la santé et contenues dans le Bulletin de la FFQ d'avril 1979.

Ces recommandations portent sur: l'accouchement, l'hygiène et les habitudes de vie, les interventions chirurgicales et la santé mentale.

ATELIER IIIB

Animatrice: Beverly Lopez

Secrétaire: Francine S. Lemieux

1. AFIN de compléter l'éducation familiale des jeunes en sexualité

NOUS RECOMMANDONS que la FFQ fasse la promotion auprès des *jeunes* des écoles secondaires et des CÉGEP et fasse des pressions auprès du *ministère de l'Éducation* en vue de la création de comités travaillant en collaboration avec la direction de l'école et les comités de parents pour aller chercher des personnes ressources qualifiées afin de mieux prendre leurs responsabilités dans ce domaine et d'accorder leurs connaissances sur la relation de couple, la contraception et les maladies vénériennes.

Nous recommandons que la FFQ insiste auprès du MEQ pour l'application du programme sexuelle établi en 1976.

2. ATTENDU que l'information sur la sexualité revient d'abord aux parents

ATTENDU que cette tâche s'avère très difficile à remplir pour certains parents

ATTENDU qu'un nombre croissant de nos jeunes se trouvent dans des situations difficiles compromettant leur avenir

ATTENDU que l'éducation sexuelle se fait souvent par des personnes incompetentes et non-spécialisées (professeurs de maths deviennent des spécialistes dans ce domaine)

NOUS RECOMMANDONS à la FFQ d'intervenir auprès des présidentes de classe des secondaires IV et V et des CÉGEP afin qu'elles mettent sur pied des comités d'information, en collaboration avec les directeurs d'école, comités qui étudieraient les problèmes d'éducation sexuelle: maladies vénériennes, contraception et relation de couple afin que les jeunes filles puissent assumer la responsabilité de leur sexualité.

3. AFIN d'encourager les femmes à s'assumer et à se prendre en charge en matière de santé

NOUS RECOMMANDONS que la FFQ demande au *ministère des Affaires sociales* de reconnaître les services bénévoles et de leur offrir les services de soutien (tél. locaux) et d'information et de communication afin qu'ils diffusent leur action et qu'ils maintiennent l'action entreprise.

ÉCHÉANCE: le plus tôt possible

4. AFIN de permettre aux femmes de choisir le genre de services professionnels dont elles ont besoin en matière de santé mentale

NOUS RECOMMANDONS que la FFQ demande au *ministère des Affaires sociales* et à la *Régie de l'assurance maladie* de reconnaître les services offerts par les psychologues et que la RAMQ acquitte les frais au même titre que les services psychiatriques.

Nous recommandons également que la FFQ demande que des services complets en santé mentale soient dispensés au niveau des CLSC

et

que le nombre de psychologues dans les CLSC soit augmenté afin de répondre aux besoins de plus en plus nombreux.

5. AFIN d'aider à développer l'autonomie de la femme en matière de santé et sa capacité critique envers les services de santé

NOUS DEMANDONS à la FFQ d'encourager les tables de concertation concernant:

- l'information sur la santé physique
- les interventions chirurgicales (ligatures, etc.)
- la surconsommation de médicaments et ses effets secondaires
- les droits des patients (class action ; consentement)

Commentaire: La FFQ devrait sensibiliser les associations-membres de *chacune des régions* et inviter les autres associations et en s'assurant que les messages soient diffusés par les médias de chacune des régions.

ÉCHÉANCE: priorité d'un an.

Commentaire: Il faudrait aussi que la FFQ informe les femmes sur la possibilité de rayer la phrase suivante « Je dégage l'hôpital de toute responsabilité, etc... lors de son entrée à l'hôpital, sur la feuille qui est présentée, *avant* de la signer.

ATELIER IIIC

Animatrice: Lise Dallaire Durocher

Secrétaire: Marie-Germaine Guiomar

REMARQUE GÉNÉRALE: Nos recommandations visent le *ministère des Affaires sociales*.

1. Conscientes des restrictions budgétaires actuelles, nous réclamons une meilleure répartition des ressources financières et humaines. À cet effet, nous demandons une augmentation de ces ressources pour ce qui concerne les aspects de la reproduction et une diminution des coûts de la santé par les mesures préventives. Ceci touche les domaines: planning, grossesse, accouchement, suite de couche, allaitement, ménopause.

2. SANTÉ MENTALE:

ATTENDU les recommandations 1 et 5 du Conseil régional de Québec, (Bulletin spécial FFQ) et les recommandations 2, 3 et 4 du Conseil régional de Thetford-Mines, ainsi que les recommandations 2.9, 2.10, 2.11, 2.12, 2.13, 2.16 et 2.17 du rapport *Égalité et indépendance*,

NOUS RECOMMANDONS que la FFQ fasse des pressions auprès du *ministère des Affaires sociales* pour que des moyens financiers et humains soient augmentés afin que tous les aspects de la reproduction et de la santé mentale des femmes soient sensiblement démedicalisés, humanisés, individualisés et moins spécialisés.

3. NOUS RECOMMANDONS que la FFQ fasse des pressions auprès du MAS pour que la structure des conseils d'administration des organismes de santé et le recrutement des membres y soient améliorés dans le sens d'une plus grande participation du public, d'une rotation effective des professionnels de la santé et de la publication des décisions des conseils d'administration dans les médias locaux, ceci en plus des rapports annuels.

4. ATTENDU que les mesures préventives entraînent une diminution des coûts

ATTENDU la recommandation 3 du Conseil régional de Québec

ATTENDU les recommandations 2.15, 2.21, 2.22, 2.36, 2.44 et 2.45 du rapport *Égalité et indépendance*

NOUS RECOMMANDONS que la FFQ fasse des pressions auprès des ministères suivants: Affaires sociales, Éducation, Communications, et Consommation ainsi qu'auprès des corporations professionnelles de la santé, des médias d'information et de tous les autres organismes travaillant à l'information, pour que toute information concernant la santé soit déssexualisée et dépourvue de toute stéréotype sexiste, de tout stéréotype d'âge etc. et que cette information soit adéquatement transmise à tous les travailleurs de la santé.

5. NOUS DEMANDONS à la FFQ de sensibiliser le *Conseil des universités* et les *doyens de facultés des sciences de la santé* de la nécessité de programmes en médecine sociale et en psychologie et aussi de sensibiliser les Collèges de médecins et dentistes (service de formation continue) à la formation continue de leurs membres dans les mêmes programmes.

Commentaire: On doit bien sûr tenir compte des efforts déjà amorcés dans certaines facultés de médecine. On peut

aussi penser à tous les organismes: corporations, associations, syndicats, qui touchent le domaine de la santé.

6. Nous insistons sur la vulgarisation des droits acquis, mais méconnus, des usagers, comme par exemple l'accès aux dossiers

Enfin nous RECOMMANDONS que toute publicité sur les médicaments, l'alcool et le tabac soit bannie des médias.

7. Les recommandations suivantes du rapport *Égalité et indépendance* ont été amendées par l'atelier: à 2.16, on ajoute: aux infirmières spécialisées en obstétrique; à 2.45, on ajoute: l'alcool.

8. *Commentaire:* Pour les programmes d'auto-santé on aimerait que les femmes qui se prendraient en main puissent bénéficier des structures déjà en place comme CSS, CLSC, cliniques familiales, dans certains hôpitaux, pour éviter la multiplication des lieux physiques, des subventions, du personnel etc...

9. NOUS RECOMMANDONS que la FFQ sensibilise ses propres membres à la nécessité de participer aux structures actuelles du système hospitalier et à la nécessité de propager l'idée de la prévention (alimentation, hygiène de vie, sport, etc.).



Deux intervenantes remarquées au congrès: Monica Matte et Carole Émond-Bédard.



Mme Gagnon du Cercle Wilfrid-Laurier.

HARO! SUR LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

par **Claudette TOUGAS**
envoyées spéciale de LA PRESSE

QUÉBEC — Si le silence est rompu sur la violence à l'endroit des femmes dans notre société, la problématique de cette violence est si vaste, touche tant de domaines, que ce n'était pas une mince tâche qui attendait les déléguées de la Fédération des femmes du Québec réunies en congrès et qui ont étudié ce thème, durant le week-end, à Québec.

Cette violence adopte tant de formes, entre autres par le biais de la pornographie, qu'on ne peut l'ignorer. Par les images de sexe et de violence qui sont présentées aux jeunes dans le plus minable snack bar du coin de la rue où s'étalent dans les stands journaux et revues pornographiques à «œil que veux-tu», quoi penser? Comment réagir?

C'est pourquoi dans la foulée des féministes qui ont déjà dénoncé la pornographie, l'une des recommandations formulées tient compte de ce sujet.

Si un texte est déjà fin prêt à être envoyé au ministre de la Justice, Me Marc-André Bédard, plus concrètement un comité de stratégie concernant le problème sera mis sur pied sous peu avec pour mandat de sensibiliser tous les membres de la FFQ à cette réalité; de collaborer à des recherches relatives à la porno; d'utiliser les médias pour la combattre.

On souhaite également qu'une loi interdise de vendre à des mineurs ces publications qui seraient interdites à l'étalage, sauf dans des établissements spécialisés.

Ce thème a soulevé bien des émotions: la violence des pilules (que la femme consomme deux fois plus que l'homme); le nombre élevé de ligatures de trompes (30,000 ici) par rapport à celui des vasectomies (à peine 7,000).

Des recommandations ont été rédigées à l'intention du ministère des Affaires sociales pour que «des moyens financiers et humains soient augmentés afin de tous les aspects de la reproduction (planning, contraception, grossesse, accouchement, suite de couches, allaitement, ménopause) et de la santé mentale des femmes soient sensiblement démedicalisés, humanisés, individualisés et moins spécialisés».

Il est également apparu de première importance aux congressistes que soit augmenté le nombre de femmes occupant des postes dans les conseils d'administration des hôpitaux afin «de faire avancer les choses plus vite».

Autre point: faire connaître par le plus grand nombre de Québécoises (ou de Québécois) qu'un individu a droit de prendre connaissance de son dossier médical, quoiqu'en dise son médecin. C'est légal.

Afin d'humaniser davantage l'accouchement, plusieurs ont mentionné qu'on devrait, si on le désire, pouvoir avoir recours à une sage-femme. Pour devenir sage-femme, en Angleterre, où cette pratique est très répandue, il faut trois années supplémentaires d'étude après les deux années du cours de nursing simple.

À ce chapitre où le viol apparaît comme la pire des violences, on a recommandé que soit formé du personnel compétent qui agirait dans les centres hospitaliers, non pas à l'urgence, mais dans des locaux privés.

Bien sûr, cette formation devrait aussi être donnée aux policiers qui plutôt que de dire ou de penser tout bas: «Dans le fond, t'as aimé ça» ou «T'as couru après» aux victimes de viol, les comprendraient.

Et, étant donné l'absence quasi-totale de centres d'accueil pour ces femmes et les autres battues, on demande que soit développé un réseau de ces centres à l'échelle de la province ainsi que soit créé un réseau téléphonique provincial où serait donnée toute l'information sur les services disponibles.

Afin d'éliminer la violence sur le marché du travail, les déléguées ont insisté sur le fait qu'il faut encourager les femmes à dénoncer les cas de discrimination et de harcèlement sexuel dont elles sont victimes en s'adressant aux organismes gouvernementaux et para-gouvernementaux.

On souhaite également que soient ajoutés aux thèmes actuels des publicités gouvernementales tant dans les media électroniques qu'écrits, celui de la non-violence. Allant même jusqu'à parler de celle, plus souvent morale que physique bien entendu, que subissent les personnes âgées.

Au sujet des éducateurs, qu'on les forme pour qu'ils cessent de véhiculer des modèles sexistes auprès des jeunes. Ceci va même plus loin: il ne faudrait plus qu'un prof de maths, à titre d'exemple, soit soudainement promu au rang de titulaire du cours de sexologie...

On a aussi demandé que la Fédération des femmes du Québec, par l'entremise de son conseil d'administration, organise une rencontre en 1979 avec les représentants des grandes entreprises commerciales et industrielles afin de les sensibiliser à leur responsabilité sociale face à la publicité sexiste et à l'utilisation de la femme comme objet dans tous les messages publicitaires.

Les participants ont donc du pain sur la planche pour l'année qui vient.

SOURCE: La Presse, le lundi 7 mai 1979.

LA FFQ VEUT CACHER AUX MINEURS LES PUBLICATIONS PORNOGRAPHIQUES

par **Renée Rowan**

QUÉBEC — La Fédération des femmes du Québec entreprendra, dès les prochaines semaines, une action auprès du ministère de la Justice afin que soient réglementées la distribution et la vente aux mineurs de toute publication à caractère obscène, pornographique ou sadomasochiste.

Une recommandation en ce sens a été votée en commis-

sion de travail au cours du congrès annuel de la FFQ qui avait lieu en fin de semaine, dans la vieille capitale et un comité d'étude et d'action a été formé pour assurer une poursuite immédiate de cette démarche.

Cette recommandation, qui a polarisé largement l'attention des quelque 160 participantes, à cette rencontre, a été proposée par Mme Monica Katts (sic)¹ qui est également membre de la Commission des droits et libertés de la personne.

Il est recommandé que ces publications soient étalées et vendues dans des établissements spécialisés, genre «sex shops», dont l'accès sera interdit aux mineurs, établissements détenteurs d'un permis spécial à cet effet, et que partout ailleurs, ces publications puissent être vendues à des majeurs, mais qu'elles soient interdites à l'étalage, de sorte qu'elles ne puissent être vues par quiconque, ni de l'extérieur ni à l'intérieur de ces établissements.

Actuellement, a souligné Mme Matte, il est impossible à un enfant qui veut acheter du pain, du lait ou une tablette de chocolat, de faire abstraction de cette littérature abondamment illustrée et toujours facilement accessible et bien en vue, tandis que les bandes dessinées et la littérature pour enfants sont à l'abri sur les derniers rayons. «Journaux et magazines à caractère pornographique nous crèvent les yeux chaque fois que nous entrons dans certains lieux publics, spécialement les tabagies, les dépanneurs et les pharmacies.»

Dans le document préparé par le proposeur et qui a circulé dans les commissions de travail, il est clairement établi qu'il n'y a pas d'objection de principe à ce que de telles publications existent, si vraiment elles n'enfreignent pas les prescriptions du Code criminel «ce qui n'apparaît pas du tout certain dans tous les cas». Il n'est pas question non plus d'exercer aucune forme de censure.

«Nous sommes prêtes à reconnaître le droit des adultes qui désirent être des consommateurs volontaires de matériel obscène, mais nous croyons également au droit de ceux qui désirent fréquenter des lieux publics sans être exposés à une consommation involontaire. Ce qui nous préoccupe par-dessus tout, souligne Mme Matte, c'est le droit des enfants et des adolescents à un environnement qui leur permette un développement sain.» Elle a souhaité que cette action de la FFQ s'insère dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant: «La législation que nous proposons peut constituer un élément majeur de la protection que nous devons lui accorder.»

Ce problème auquel s'attaque la FFQ est vaste et fort complexe tout à la fois: ses dirigeantes en sont fort conscientes. D'autre part, comme le faisait remarquer une des participantes à la phénix hier, «c'est là première fois que la Fédération s'attaque à la mafia»...

Le thème du congrès de la FFQ cette année était «la violence, une situation irréversible». Il a été l'aboutissement d'une démarche suivie. Faisant suite à une recommandation de la rencontre annuelle de 1978, on a voulu impliquer l'ensemble des membres dans la préparation du travail en commission. C'est ainsi qu'au cours de l'année les conseils régionaux se sont perchés sur divers aspects de cette question et ont amorcé une réflexion en profondeur et formulé plus d'une cinquantaine de recommandations qui ont été reprises en fin de semaine et adoptées en grand nombre.

«On ne se taira plus jamais sur ce problème de la violence», a affirmé à l'ouverture du congrès, vendredi soir, la présidente du conseil régional de Thetford-Mines, Carole Émond-Bédard. «Dans notre région, nous n'avons plus qu'une idée fixe, dénoncer des situations d'horreur. Ne pas le faire est tout simplement de la lâcheté.»

Une des recommandations qui est revenue dans plusieurs ateliers de travail est un maintien des centres d'accueil et d'aide aux femmes victimes de violence et d'assaut sexuel et le développement d'un réseau de ces centres à travers tout le Québec. Ces centres devraient être reconnus par le ministère des Affaires sociales comme services essentiels, a-t-on dit. On a par ailleurs dénoncé l'utilisation des projets PIL (Canada au travail) pour la mise sur pied de ces centres à cause de l'insécurité que cela représente et à cause du caractère trop sporadique de ces projets.

Étant donné que le gouvernement fédéral n'a pas encore pris position de façon définitive sur les amendements à apporter aux articles du code criminel concernant les infractions sexuelles, les participantes à cette rencontre ont recommandé à la FFQ de poursuivre les consultations, études et pressions à ce sujet et ont recommandé que l'assemblée plénière endosse pleinement le mémoire de la FFQ et les recommandations présentées dans le cadre de la réforme du Code criminel en ce qui concerne l'agression sexuelle.

Les membres ont également demandé à leurs dirigeantes d'exercer des pressions auprès du MAS pour que des moyens financiers et humains soient augmentés afin que tous les aspects de la reproduction — planning, contraception, grossesse, accouchement, suite de couches, allaitement, ménopause — et la santé des femmes soient sensiblement «démédicalisés, humanisés, individualisés et moins spécialisés».

Autre recommandation intéressante et nouvelle, on a demandé que la FFQ exerce des pressions, toujours auprès du MAS, pour que la structure des conseils d'administration d'organisme de santé/maladie vienne à améliorer le recrutement des membres qui y siègent afin d'assurer une plus grande participation du public, une rotation effective des professionnels de la santé et la publication des décisions des conseils d'administration dans les médias locaux et quotidiens, et non seulement les rapports annuels.

On a également réclamé que le MAS et la RAMQ reconnaissent les services offerts par les psychologues et que la Régie acquitte ces frais au même titre que les services médicaux. «Parce que les psychologues ne donnent pas de pilules, ils ne sont pas payés. Par contre, ce dont les femmes ont besoin, ce ne sont pas des pilules, mais de pouvoir parler avec un psychologue.» On a aussi souhaité que les effectifs des psychologues dans les CLSC soient augmentés.

Une fois de plus, on s'est inquiété du peu de participation des jeunes aux travaux de la FFQ. «Les jeunes filles et les jeunes femmes ne deviennent conscientes de situations discriminatoires que lorsqu'elles sont elles-mêmes en situations difficiles», à noter Françoise Stanton qui a proposé que des femmes bien renseignées sur les buts des organismes féminins organisent des tournées d'information sur les objectifs de la Fédération afin que le recrutement dans cette catégorie d'âge s'intensifie.

Soulignons que Mme Sheila Finestone continuera de présider, cette année encore, aux travaux de la FFQ.

Le Devoir, le lundi 7 mai 1979

1. NDR.: Monica Matte.

AVIS DE DÉMÉNAGEMENT

VOUS DÉMÉNAGEZ? Veuillez en aviser la FFQ en transmettant votre nouvelle adresse au Secrétariat de la FFQ, 1600 rue Berri, suite 3115, Montréal, H2L 4E4.

200 DÉLÉGUÉES SE PENCHENT SUR LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

par **Claudette TOUGAS**
envoyée spéciale de LA PRESSE

QUÉBEC — La violence à l'endroit des femmes dans notre société est-elle une situation irréversible?

Pendant le week-end les 200 déléguées de la Fédération des femmes du Québec réunies depuis hier soir à Québec pour leur 12e congrès annuel se pencheront sur ce problème.

Il ne s'agit pas, lors des ateliers de travail, d'étudier seulement le phénomène. Selon la présidente de la FFQ Mme Sheila Finestone, il faut plutôt réfléchir sur les raisons profondes de cette violence au cœur de laquelle les femmes sont prisonnières.

Ces discussions devront aboutir ou plutôt susciter chez les congressistes des idées nouvelles pour la combattre.

Trois aspects importants de cette violence seront débattus dans le cadre de ces ateliers: la violence prise dans son sens plus général de mépris et de domination à l'endroit des femmes; la violence physique qui se manifeste dans le viol et l'agression, que nous retrouvons dans le problème des femmes battues; la violence à l'endroit des femmes dans la pratique médicale.

On étudiera également les recommandations du document de Conseil du statut de la femme «Égalité et indépendance», sur la violence et la santé des femmes.

Hier soir, ce n'était que le début, soit la présentation du travail accompli dans les régions sur le thème du congrès.

Rousseau

Si la nouvelle sénatrice, Mme Yvette Rousseau, une militante de la première heure de la FFQ, a comparé l'association à sa famille et a parlé de l'urgent besoin d'équilibre au sein des mouvements féministes, on attendait avec impatience l'arrivée de la présidente du Conseil du statut de la femme, Mme Claire Bonenfant.

L'amitié régnait à ce Château de la Bonne Entente où a lieu l'événement. Tandis que les participantes ont tout le loisir de bouquiner dans le hall de la grande salle des plénières. Mais on bouquine au féminin.

Il était trop tôt au moment d'écrire ces lignes pour évaluer l'impact des discussions et des recommandations qui seront adoptées déjà, mais l'optimisme était de rigueur.

Et fort probablement que cette jeune femme venue en éclaircur au congrès trouvera réponse à sa question: «J'ai le goût de m'engager. Je veux savoir-ou et comment.»

La Fédération des femmes du Québec regroupe plus de trente organismes à l'échelle de la province et compte plus de 30,000 membres (sic).

Si on décide ici que la violence faite aux femmes n'est pas irréversible, ce sera à suivre.

La Presse, le samedi 5 mai 1979

† NDR. En réalité, la FFQ compte plus de 130,000 membres.

**COLLÈGE
MONTMORENCY**
475 boul. de l'Avenir, LAVAL
H7N 5H9
Tél. 667-5100

ÉDUCATION

Le CÉGEP Montmorency annonce la mise sur pied d'un programme de retour aux études pour les femmes de Laval et des environs. Ce programme vise à favoriser une ouverture spécifique aux femmes qui désirent retourner aux études dans le cadre de formation du niveau collégial. Il poursuit les objectifs suivants:

- Créer un terrain propice de développement, d'échanges et d'apprentissage
- Favoriser l'épanouissement personnel
- Valider la personne face à sa situation
- Augmenter s'il y a lieu la compétence professionnelle
- Offrir un D.E.C. (diplôme d'études collégiales) aux personnes qui le désirent.

Le programme permet, entre autre, l'accessibilité au Service d'aide à l'apprentissage du collège qui assure une permanence le jour et le soir afin de répondre à toute demande d'information scolaire, d'orientation et d'aide pédagogique. Ce service est gratuit et disponible sur simple rendez-vous.

Pour toute demande de renseignement, vous pouvez communiquer avec:

Alain Marginean
Conseiller à l'éducation permanente
Service d'éducation permanente
475, boul. de l'Avenir
Laval, H7N 5H9
tél.: 667-5100, poste 128

La date-limite de demande d'admission est le 30 août 1979.

INTERVENTIONS

LE CONGÉ DE MATERNITÉ UN DROIT FONDAMENTAL

Le 13 juin 1979.

Le Front commun sur le congé de maternité existe depuis la fin août 1978. En effet, à la suite du dépôt d'un projet d'ordonnance sur le congé de maternité, une quarantaine d'organismes se sont réunis pour indiquer les conditions considérées comme essentielles pour un véritable congé de maternité.

Le 15 novembre 1978, l'ordonnance no 17 nous montre le peu d'attention porté aux demandes des femmes. Le front commun manifeste donc par la suite son insatisfaction et aussi son inquiétude face à l'application du congé de maternité.



Le Front commun existe toujours et a maintenant pour objectif l'amélioration du congé de maternité et se transforme en un comité de vigilance et de surveillance pour voir à ce que les droits des femmes soient respectés.

En effet, après quelques mois d'application nous pouvons nous demander combien de plaintes ont été déposées à la Commission du Salaire minimum, combien de femmes ont des difficultés à faire respecter leurs droits, combien de femmes ont été congédiées à cause d'une grossesse? Les indices nous permettent de croire que l'application de la loi et des règlements présentent des difficultés et que de nombreux employeurs opposent des résistances très grandes à la mise en œuvre de cette loi.

Par ailleurs, nous considérons que l'information sur le droit au congé de maternité et ses modalités d'application est insuffisante, parcellaire et trop fragmentée.

Nous avons donc préparé un dépliant réunissant toutes les informations essentielles à la fois sur le congé, les prestations de maternité de l'assurance-chômage, l'allocation de maternité du Québec.

Nous croyons qu'il est très difficile pour les femmes de se débrouiller dans les dédales des diverses administrations et nous avons décidé de remplir une carence en diffusant le plus largement possible ces renseignements.

Nous invitons aussi les femmes qui sont aux prises avec des difficultés à nous le faire savoir et nous serons ainsi en mesure de les aider à la fois individuellement et collectivement.

Le dépliant sera distribué à l'échelle de la province par l'intermédiaire de tous les groupes de femmes et les groupes préoccupés de la condition féminine.

Le Front commun demeure donc très vivant et la solidarité des femmes pour l'obtention d'un véritable congé de maternité et le respect de leurs droits se poursuit.

Pour de plus amples renseignements:

Elizabeth Roussel, 842-0462

Nicole Boily, 844-7049

La Maternité:

Information

Application

Amélioration

Le Front commun pour l'amélioration du congé de maternité a formé un COMITÉ DE SURVEILLANCE pour voir à ce que le peu de droits que les femmes ont soient respectés.

Pour vous renseigner sur les droits actuels et sur les démarches à suivre lorsqu'une femme veut obtenir un congé de maternité communiquez avec l'un des organismes suivants:

MONTRÉAL ET PÉRIPHÉRIE

Travailleuses syndiquées: CSN: 286-2109

Travailleuses non-syndiquées: Au bas de l'Échelle:
842-0462

Centre de Références
et d'Information pour
les femmes: 842-4780

Travailleuses immigrantes: Service d'Aide aux Néo-Québécois et Immigrants:
842-6891

Association des travailleurs
GRECS: 279-3526

AUTRES RÉGIONS

Bureau régional de la CSN

Pour renseignements:
1600 Béri, suite 3115
Mtl. H2L 4E4

**La Maternité = Un Droit
Un Droit Fondamental**

ASSOCIATIONS

- Association des diplômés en économie familiale
- Au bas de l'échelle
- Association de familles monoparentales bas-Saguenay «La Ruche»
- Association des cadres et professionnels de l'université de Montréal
- Association de familles monoparentales de l'Estrie Inc.
- Association des femmes autochtones du Québec
- Association des femmes de carrière de Chicoutimi
- Association des femmes diplômées des universités (Mtl.)
- Association des femmes diplômées des universités (Québec)
- Association des puéricultrices de la province de Québec
- Association des veuves de Montréal
- Association nationale des secrétaires, section Saguenay Lac St-Jean
- Les auxiliaires bénévoles de l'hôpital de Jonquière
- B'nai B'rith women council
- Cercle des femmes journalistes
- Cercle des rencontres du mercredi inc.
- Centre d'information et de référence pour femmes
- Club culturel humanitaire Châtelaine
- Club Wilfrid Laurier des femmes libérales
- Comité condition féminine STEA (Thetford Mines)
- Comité régional-condition féminine Parti Québécois (Québec)
- Communauté sépharade du Québec
- Conseil national des femmes juives
- Fédération des femmes des services communautaires juifs
- Junior league of Montreal Inc.
- Ligue des citoyennes de Jonquière
- Ligue des femmes du Québec
- Montreal Lakeshore university women's club
- Mouvement des femmes chrétiennes
- Mouvement: services à la communauté, Cap Rouge
- Regroupement des garderies région six c
- Sherbrooke and district university women's club
- Société d'étude et de conférences (Mtl.)
- Société d'étude et de conférences (Québec)
- Voix des femmes
- West Island Women's Centre
- YWCA

Association des Veuves de Montréal Inc.
120 ouest, boul. Saint-Joseph
Montréal H2T 2P6
276-3911

ARTISANAT

Tous les mardis, nos bénévoles de l'artisanat se réunissent à la Maison, 120 ouest, boulevard St-Joseph et sont de plus en plus intéressés à préparer l'exposition de 1980.

Cordiale invitation à toutes celles qui voudraient les aider.

Responsable: Pauline Soucy 728-7927

ENTRAIDE SOCIALE

S'entraider est une loi de la nature. Alors, nous aimons à vous redire que parmi les nombreux buts de notre association, un qui nous tient à cœur est celui de renseigner les personnes qui ont des problèmes; nous essayons de les orienter vers les organismes susceptibles de les dépanner à l'occasion.

Renseignements:

Idola Leclerc 255-1439

Maria Létourneau 273-0640

LE CERCLE DES RENCONTRES DU MERCREDI INC.

C.P. 271 Ste-Thérèse, Québec J7E 4J2

NOUVEL EXÉCUTIF DES RENCONTRES

Chers membres,

Déjà le mois d'avril est terminé et notre dernière activité au sein des Rencontres est passée. La soirée du 11 avril nous a permis d'élire un nouveau conseil d'administration et je suis heureuse de vous présenter l'équipe qui prendra la relève pour la saison 79-80. Ce sont Mesdames Suzanne Laurin, vice-présidente, Monique Côté Petit, trésorière, Micheline Bouvrette, secrétaire, Lucille Tétreault, recherchiste, Jeanne-D'Arc Paquette, publiciste, Claire Lecompte, responsable du journal, France Downing, responsable de la restauration, Louise Gros, conseillère, et moi-même votre nouvelle présidente.

J'ai la conviction que cette équipe saura satisfaire vos désirs et qu'avec elle notre association aura une autre saison fructueuse.

Bien cordialement,
Francyne Dumais

CENTRE D'INFORMATION ET DE RÉFÉRENCE POUR FEMMES

3585, rue St-Urbain
842-4781-80

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES DU CENTRE

SALLE DE VÊTEMENTS

Vêtements gratuits pour femmes et enfants. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h et mardi soir de 17h à 21h.

PAGES JAUNES DES FEMMES DE MONTRÉAL

Les «pages jaunes» sont 79 pages de renseignements à propos des services et des ressources offerts par divers organismes montréalais. \$2 si vous venez le chercher au Centre, \$2.50 par courrier. \$3 pour les institutions.

CONSEILLÈRE

Si vous désirez consulter votre conseillère, Virginia Ewing (pour vous orienter ou à propos de problèmes personnels) appelez au Centre à 842-4781 ou 842-4780 pour prendre rendez-vous.

CONSEIL JURIDIQUE

Des étudiantes en droit de l'Université de Montréal et de l'Université McGill sont à votre disposition pour vous conseiller le mardi soir. Téléphonnez pour prendre un rendez-vous.

VOLONTAIRES DEMANDÉES

Nous avons besoin de volontaires qui pourraient nous consacrer régulièrement au moins une demi-journée par semaine (ou le mardi soir). Il est préférable de parler plusieurs langues. Si vous êtes intéressée, appelez Josepha au Centre. Il y aura bientôt un programme de formation dans ce but.

BUREAU À LOUER

Nous avons divers locaux à louer à d'autres organismes féministes. Pour plus de renseignements appelez Mona à 842-4781 ou 842-4780.

COMITÉ DES DROITS SOCIAUX (CDS)

Le CDS (dont le but est de défendre les droits des assistés-sociaux, des retraités, des chômeurs et des anciens combattants) tient ses réunions au CIRF. Pour plus de renseignements appelez au Centre.

COTISATIONS

Aidez le Centre en devenant membre: amis du Centre: \$5; membre cotisant: \$50; membre donateur: \$100; association ou groupe communautaire: \$25; entreprise: \$500. Tous les membres recevront une carte et un reçu pour déduction d'impôt.

ASSOCIATION DES FEMMES DIPLOMÉES DES UNIVERSITÉS (MONTRÉAL)

2910, Édouard-Montpéllit,
chambre 3,
Montréal H3T 1J7
Tél.: 343-6230

NOUVELLES DE L'AFDU

1. Congrès Triennal de la FCFDU

Il ne reste plus que six mois d'ici le Congrès Triennal — notre soixantième anniversaire — qui aura lieu à Québec du 12 au 17 août. Voici quelques renseignements concernant ce congrès:

PROGRAMME

Vous pourrez participer à un programme stimulant sur notre thème «*Canada, demain plus qu'aujourd'hui*», pro-

gramme conçu de façon à ce que le plus grand nombre possible de membres de la FCFDU participent activement. Le congrès triennal, c'est VOUS.

Lundi — 13 août

- matin Séance plénière sur les affaires de la FCFDU. Il y aura interprétation simultanée pour toutes les plénières.
- après-midi *Thème: Canada 1979.* Tout un ensemble de films, musique, poésie, expositions, artisanat, permettra à tous les membres de mieux partager les idées, les espoirs de toutes, et d'apprendre à connaître nos milieux de vie. De plus, nous espérons, dans notre prochain bulletin, pouvoir vous annoncer nos conférenciers, tous bien connus. Si votre association veut exposer, prenez contact avec votre directrice provinciale d'ici la mi-mars.
- Le Canadian Book Information Centre inaugurerà, à cette occasion, son exposition. Les membres de la FCFDU pourront examiner les livres exposés pendant trois jours.
- La Boutique/The Store sera aussi là pour permettre aux membres qui le désirent de vendre des objets d'artisanat. Un certain pourcentage des bénéficiaires ira au Fonds de soutien de la FCFDU.
- soirée Souper chez les membres des associations de Québec.

Mardi — 14 août

- matin Séance plénière — Affaires de la FCFDU.
- après-midi *Thème: La femme au Canada.* Une table ronde composée d'une avocate bien connue, Lilian Reinblatt, de l'honorable Claire Kirkland-Casgrain ainsi que de représentantes des domaines de la médecine et des affaires, donnera aux membres de la FCFDU l'occasion de discuter et d'échanger des idées à propos de la place des femmes dans le monde d'aujourd'hui. «Où sommes-nous, où voulons-nous être?» Il y aura interprétation simultanée.
- Les ateliers des comités permanents de la FCFDU: L'occasion idéale d'échanger des idées sur la situation de la femme, les droits de la personne, les bibliothèques et les arts, les publications, les résolutions, l'éducation et les bourses.*
- soirée Soirée V'la l'bon vent une soirée inoubliable avec un groupe québécois de renommée internationale.

Mercredi — 15 août

- matin Séance plénière — Affaires de la FCFDU
- après-midi *Thème: L'enfant au Canada.* Un sujet bien choisi en cette Année Internationale de l'Enfant. L'Association des femmes diplômées de Montréal a organisé une table ronde sur les droits et les responsabilités de l'enfant. Il y aura interprétation simultanée.*

soirée Liberté... pour que les membres de la FCFDU puissent explorer le vieux Québec... et ses restaurants.

Jeudi — 16 août

matin Séance plénière — Affaires de la FCFDU

après-midi Libre

soirée Banquet de la FCFDU. L'invitée d'honneur sera Solange Chaput-Rolland, membre de la Commission Pépin-Robarts sur l'Unité canadienne.

Vendredi — 17 août

matin Séance plénière — Affaires de la FCFDU

après-midi Départ de l'excursion dans les Cantons de l'Est.

LA LIGUE DES CITOYENNES DE JONQUIÈRE

La Ligue des citoyennes de Jonquièrre, fut fondée en 1966 et poursuit un double but, récréer et intéresser ses membres au moyen de conférences, soupés, causeries et voyages. Nous avons deux cents membres et plus. L'exécutif, se réunit une fois par mois.

Pour renseignements:

Claudette Chiasson, présidente
279 rue Blackburn
Arvida G7S 8B8

AU BAS DE L'ÉCHELLE/ RANK & FILE

2002, rue Hôtel de Ville,
Montréal, Qué.
(514) 842-0462

LA COALITION DES NORMES DE TRAVAIL: POUR LES DROITS DES NON-SYNDIQUÉS

La Coalition des normes de travail, un regroupement de 27 organismes populaires, d'immigrants, de femmes et de citoyens, a présenté un mémoire au gouvernement sur le projet de loi 126. Sont membres de cette Coalition des groupes comme Au Bas de l'Échelle, l'Association du Personnel domestique, la Ligue des Droits de l'Homme, l'Association des Travailleurs grecs, etc...

La Coalition continue toujours à faire des pressions sur le gouvernement pour obtenir de meilleures conditions de travail pour les non-syndiqués, les éternels oubliés des réformes dans le domaine du Travail. Mais, la solidarité de toutes les organisations de travailleurs nous est indispensable pour réussir. Il n'est dans l'intérêt de personne de conserver des milliers de salarié(es) au bas de l'échelle. Ou alors, qu'on leur donne les moyens de se syndiquer pour améliorer leur sort.

**ASSEZ DE DISCOURS CREUX ET DE CHANTAGE
MESQUIN SUR LE DOS DES NON-SYNDIQUÉS**

JUSTICE AU TRAVAIL!



NOUVEL EXÉCUTIF

Présidente:

Laurette Chrétien-Sloan

Vice-présidente et trésorière:

Vittoria Bronzati

Secrétaire:

Joanne Côté

RESPONSABLES DE COMITÉS

RECRUTEMENT et ACTIVITÉS SOCIALES: Françoise Laflamme et Louise Marleau.

BULLETIN: Claudette Godley et Brigitte Novak.

PAIX: Dora Rocklin et Ginette Kéroac.

GARDERIES: Hélène Bélanger et Dania Théodorakopoulos.

8 MARS et SYNDICALISATION: Dania Théodorakopoulos et Réjeanne Croteau.

ANNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANT: Donna Lapointe et Louise Marleau.

CONGÉS MATERNITÉ: Claudette Godley.

F.O.L.I.: Exécutif au complet.

FEMMES ORGANISEES LUTTENT

contre L'INFLATION

F.O.L.I.



F.O.L.I. est la réponse que les femmes donnent à la montée scandaleuse des prix sur les aliments. F.O.L.I. est un mouvement de protestation et boycottage qui existe depuis le début d'avril, et qui a été initié par la LIGUE DES FEMMES DU QUEBEC, en s'inspirant du W.A.R.P. (WOMEN AGAINST RISING PRICES) qui fut formé en Bramalea, Ontario le 15 février et qui est devenu un grand succès parmi les femmes du Canada anglais.



F.O.L.I. entreprend une sélection de huit produits à boycotter chaque semaine afin de nuire aux inventaires traditionnels des supermarchés afin d'obliger les supermarchés et leurs fournisseurs à devenir conscients des préoccupations des consommateurs et finalement à baisser les prix des aliments.



A chaque mardi et mercredi la liste des aliments à boycotter est transmise aux divers réseaux d'information.

F.O.L.I. vend un macaron à 50 sous l'unité que nous vous encourageons à acheter et à porter lorsque vous faites votre marché.



Pour assurer un véritable succès nous demandons la collaboration de tout le monde soit par la vente des macarons ou la distribution des tracts.

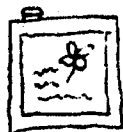
F.O.L.I. s'étend et compte déjà des comités à Sherbrooke et les Cantons de l'Est, Trois-Rivières, Québec, St. Lin, Rive-Sud, West Island, Montréal et ses environs.



DEMANDEZ-NOUS DES MACARRONS, DES TRACTS ET JOIGNEZ-VOUS A F.O.L.I. !

Pour plus d'information appelez 845-3796.

Venez nous voir au 2002 Hôtel de Ville, Montréal.



CONSEILS RÉGIONAUX

Saguenay- Lac St-Jean



Madame la présidente,

Rendue au terme de mon mandat, je constate qu'avec la meilleure volonté, il m'a été impossible de réaliser tous nos objectifs. Année qui fut très remplie malgré tout.

Toutefois, sans les membres de l'exécutif régional, sans les conseils et l'appui moral de notre présidente provinciale, sans la collaboration très étroite de la coordonnatrice, Nicole Boily, sans le support moral et financier du conseil provincial et, il va s'en dire, sans la participation très encourageante de nos membres et de nos associations membres, rien n'aurait été possible.

Encore cette année, nous avons obtenu la collaboration remarquable des média d'information, tant de la presse écrite et parlée.

Je voudrais remercier plus spécialement le Conseil provincial pour l'appui financier apporté lors de la session «LEADERSHIP» phase 1. Cette session fut grandement appréciée de toutes les participantes et nous avons deux animatrices EXTRAORDINAIRES en Gabrielle Hotte et Michelle Jean.

Je m'en voudrais de ne pas souligner l'empressement et la gentillesse de Raymonde Beauchamp et Lise Quévillon. Tâche ardue mais qu'elles accomplissent parfaitement.

J'ai aussi apprécié, au cours des réunions à Montréal, l'accueil chaleureux du Conseil provincial et de toutes les représentantes des autres conseils régionaux.

Sans tous ces éléments, une présidente ne peut travailler et encore moins sans l'appui de son exécutif. Ce support m'a suivie tout au long de l'année et je dis à mes compagnes MERCI!... MERCI pour tout.

Avec, à date, l'adhésion de 25 nouveaux membres, l'an prochain sera une année encore intéressante et je souhaite à toutes celles qui accepteront des postes, ce même accueil et ce même appui.

Acceptez les amitiés de tous les membres du Saguenay Lac St-Jean et au plaisir de vous rencontrer prochainement.

Colette Brochu, Présidente 1978-1979

Thetford Mines

Nouveau Conseil d'administration 1979-1980

Présidente:

Francine Vien

Vice-présidentes:

Nicole Huppé

Nicole Amesse

Rose-Hélène Martin

Juliette Leblond

Québec

Nouveau Conseil d'administration 1979-80

Présidente:

Beverly Lopez

Vice-présidentes:

Hélène Buteau

Louiselle Couture (Publicité)

Diane Demers (Affaires politiques)

Monique Dumas (Relations publiques)

Louise Lemieux Godbout (Éducation)

Suzanne Miville Pelletier (Projets spéciaux)

Colette Perras (Recrutement)

Secrétaire:

Marcelle Simard

Ass. secrétaire:

Francine Roby

Trésorière:

Gaby Dumais



Montréal



Présidente

1ère vice-présidente

2e vice-présidente

3e vice-présidente

Secrétaire

Trésorière

: Anne-Marie Dionne

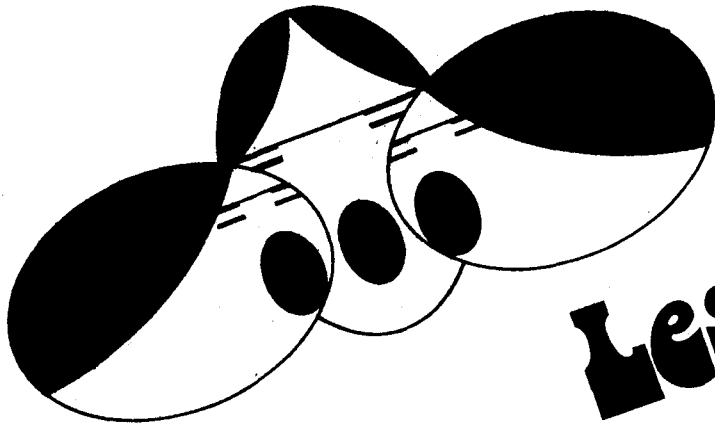
: Lyse Goyette

: Lawrence Gamache

: Denise Marquez

: Louise Geoffrion-Gosselin

: Berthe Gagnon-Beaulieu



LES FEMMES ONT DES CHOSSES À SE DIRE...

CONGRÈS

Madame la présidente

À l'approche de votre congrès annuel, il me fait plaisir de vous offrir mes vœux de succès.

De telles activités contribuent indubitablement à l'avancement de la condition féminine et on y trouve souvent satisfaction et stimulation.

Sincèrement votre,

Clarisse Codère

Directrice

LE CENTRE ÉDUCATIF DE LA FEMME

135, rue King ouest

SHERBROOKE, Québec

J1H 1P4.

Par la présente, je tiens à vous dire combien j'ai été surprise en apprenant, par l'intermédiaire de la chronique «Pour femmes seulement» du Journal de Montréal (10 mai 1979), l'énorme travail que vous accomplissez, ainsi que les démarches ardues que vous entreprenez au nom des femmes.

J'ai 21 ans, suis mariée et j'en ai encore beaucoup à apprendre de la vie. Mais de toute mon humble personne, je tiens à vous féliciter et je me permets de vous encourager à poursuivre votre lutte, qui, j'en suis certaine, arrivera à revaloriser les femmes d'aujourd'hui et de demain.

Encore une fois, un sincère merci pour tout ce que vous entreprenez en notre nom.

Sincèrement,

Mme A. Lamy

LES FEMMES SONT-ELLES NON VIOLENTES

La violence se définit: abus de pouvoir. Cet abus se manifeste physiquement et moralement. La violence physique est tout ce qui détruit ou fait souffrir. La pire des violences se trouve dans la destruction de la vie qui est une valeur essentielle que ce soit celle d'un être normal, d'un meurtrier, d'un ennemi ou même d'un fœtus qui a droit à la vie.

La violence morale est celle qui écrase; elle existe sous forme de domination, injustice, maintien dans l'ignorance, bref dans toute atteinte à la liberté. Elle se retrouve dans les relations interpersonnelles même si, au départ, ces rapports sont fondés sur l'amour. On a vu de tout temps, l'exploitation de l'homme par l'homme, mais les femmes ont eu à souffrir, en plus, de l'exploitation de la femme par l'homme. On entend parler des femmes battues par leur mari, mais on se tait sur les souffrances morales qu'elles endurent; celles-ci sont plus subtiles, indirectes, mais connues et présentes. Elles se voient surtout sous forme de possession et de domination.

Cette situation d'inégalité provient d'un conditionnement social solidement ancré dans les mentalités, véhiculé par la famille, l'école et autres institutions et souvent par les mass média, ce qui a fait qu'on a modelé des générations de femmes en êtres coquets, dociles, faibles, dépendantes avec des stéréotypes: «Sois belle et tais-toi», «Derrière un homme, il y a une femme», etc. Or, cela a empêché la femme de se

réaliser, de prendre sa place dans la société et l'Église, de prendre part aux décisions et d'exercer un pouvoir réel.

Le fait d'identifier, de dénoncer et de vouloir faire changer cette situation est un premier pas. Je soutiens ces revendications et souhaite qu'elles ne tombent pas dans l'indifférence. Certes, des lois que l'on qualifie d'injustes changeront, des structures aussi, des symptômes quoi, mais se penche-t-on sur les causes véritables de cette violence? Pas assez, je crois. Pour ma part, j'y pense depuis une décennie, j'ai même écrit un essai sur le sujet pour m'apercevoir que ces causes proviennent de l'imperfection de la personne, de son inachèvement, ce qui fait qu'elle utilise son agressivité de manière destructive et se laisse contrôler par ses émotions.

L'être humain est jeune sur le plan affectivité. Intellectuellement, son savoir rend possible son auto-destruction. Il a fait un pas en science et technique mais pas assez pour connaître à fond le mécanisme de fonctionnement de ses émotions et comment ses automatismes acquis pourraient être remplacés par d'autres comportements sociaux non basés sur la violence. Cela demande un changement en profondeur.

On peut se poser quelques questions. Comment cela se fait-il que la violence continue si nos valeurs sont les meilleures et nos institutions les plus saines? L'école fait-elle sa part pour aider à maîtriser cette agressivité destructive ou bien contribue-t-elle à renforcer ce conditionnement? La télévision qui nous envoie tant de violence gratuite (1,000 meurtres minimum par année) nous rend-elle imperméables à la violence, en nous faisant considérer celle-ci comme fictive? Et les bandes dessinées... etc. C'est que les modèles ou héros proposés servent d'inspiration surtout aux jeunes et portent ceux-ci à s'identifier au héros, à celui qui est le plus fort, le plus violent. On sait que le phénomène d'identification est souvent suivi de celui d'imitation.

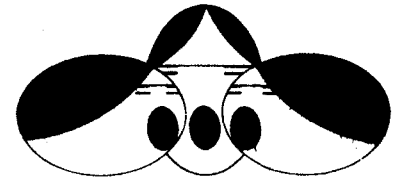
Une chose certaine, nous avons tous en nous un cerveau primitif et un cerveau supérieur. Notre cerveau primitif nous pousse à dominer les autres, à suivre nos pulsions violentes, à lutter pour le territoire à être très violents, à tuer même pour en arriver à nos fins sans nous préoccuper des moyens. Pourquoi ne pas employer cette énergie à être pacifique? On oublie que même une fin légitime ne justifie pas les moyens violents et que nous avons en nous, par notre cerveau supérieur, la possibilité de nous maîtriser face à la violence et d'utiliser des moyens non violents pour revendiquer des droits.

À lire l'histoire qui n'est que le récit de guerres d'orgueil ou d'intérêt, nous concluons que nous avons beaucoup utilisé le cerveau primitif et que cela continue mais il y a un espoir, avec les femmes, par exemple. Celles-ci revendiquent leurs droits sans faire verser de sang, sans arme, par des arguments; elles ne sont pas passives, car la passivité est de l'irresponsabilité, mais décidées de faire changer de situations injustes par des actes de pression, des dénonciations et des actions qui éveillent la conscience publique sans détruire ni écraser. Elles sont non violentes et c'est tout en leur honneur. Elles ont compris que rendre la haine par la haine multiplie la haine et que rendre la violence par la violence multiplie la violence. Elles poursuivent leur marche vers «Égalité et Indépendance» par la non violence. Bravo!

J'aimerais avoir des réactions.

**Normande Vasil,
221, St-Antoine,
Arvida, Jonquière,
548-6931,
Auteur de «Un pas
vers la non-violence».**

Le Quotidien, mardi le 9 janvier 1979



Extraits d'une lettre adressée au ministre Lise Payette, par Yolande Massé, membre A, conseil régional de Montréal.

Madame,

Je me souviens lors de votre première allocution à titre de ministre Responsable de la Condition Féminine au Québec, vous aviez dit combien vous étiez d'accord avec les revendications des femmes du Québec. Encore fallait-il, disiez-vous, qu'elles sachent ce qu'elles veulent changer et comment.

Depuis quelques années, beaucoup de recommandations ont été faites pour donner à la femme, l'égalité et l'indépendance. En pratique, il s'agit presque toujours de la femme sur le marché du travail; qu'a-t-on fait pour la femme au foyer? À mon avis, rien de tangible, on la délaisse; c'est pourtant un potentiel important. Elle ne fait pas partie de la masse productive et c'est là, je pense, qu'on s'est leurré.

La femme au foyer, n'étant pas rémunérée, ne se sent pas impliquée dans cette lutte pour l'indépendance autant que ses sœurs déjà sur le marché du travail. Se sentant dévalorisée, elle ne veut pas non plus jouer plus longtemps à la mère nourrice, servante, éducatrice, infirmière, etc. Mais qu'on le veuille ou non, elle demeure quand même notre pièce-moteur-autour-de-qui-tout-tourne. Hélas! La société matérialiste et consommatrice lui a enlevé toute motivation.

La femme valorisée dans tout son être s'occuperait mieux de sa famille et n'aurait pas toujours hâte d'aller chercher à l'extérieur ce qui lui manque. Que la femme soit encore fière d'être mère et qu'on lui donne les moyens de l'être.

«Qu'on lui donne les moyens d'être épouse sans être battue»

«Qu'on lui donne les moyens d'être mère sans être esclave»

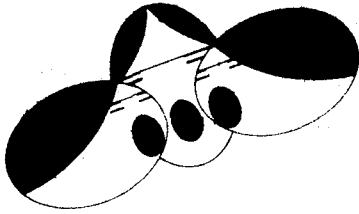
«Qu'on lui donne les moyens d'être femme sans être exploitée»

«Qu'on lui donne les moyens de se cultiver sans être pénalisée»

On fait beaucoup actuellement pour les personnes âgées; on revalorise leur statut tout en les aidant à vivre avec dignité. Ils acceptent avec plaisir qu'on s'occupe d'eux. Pourquoi ne pas utiliser la même formule pour la femme au foyer?

TRIBUNE

Les membres de la FFQ sont invitées à nous faire parvenir leurs opinions, leurs commentaires et leurs suggestions sur tous les sujets qui intéressent les associations et les membres de la FFQ.



Madame la présidente,

Après avoir lu dans les journaux les comptes-rendus sur le colloque de la FFQ qui avait lieu les 4-5-6 mai derniers à Québec, nous nous réjouissons de la réflexion faite par les femmes et de leurs recommandations à l'égard de la violence faite aux femmes.

Aussi, permettez-nous de vous souligner l'existence d'un réseau de centres contre le viol et autres agressions à caractère sexuel, qui œuvre depuis 1975 au Québec: Montréal, Québec, Hull, Sherbrooke, Trois-Rivières et bientôt Châteauguay ont vécu, vivent et vivront de nombreuses expériences de cette réalité quotidienne qu'est le viol, avec les victimes, leur entourage; avec les policiers, les médecins, les procureurs, le personnel hospitalier et le public en général.

Nous désirons que toutes les femmes membres de votre fédération soient informées du travail déjà entrepris par les centres contre le viol, qui rejoint d'ailleurs plusieurs de vos recommandations: la formation des policiers, du personnel hospitalier et même des procureurs; la nécessité d'un réseau provincial et la diffusion de l'information au niveau de toutes les régions; la reconnaissance par le MAS du besoin urgent de centres contre la violence; l'émergence de groupes de pressions pour modifier les lois et les politiques actuelles concernant cette violence envers les femmes; etc.

Au Canada, il existe une Association Nationale des centres contre le viol qui œuvre dans ce sens.

Il est primordial que votre organisme, le nôtre et les autres communiquent davantage à ce sujet et diffusent l'information sur le travail accompli et/ou projeté, pour ainsi réunir nos efforts et nos espoirs dans une action commune qui serait beaucoup plus efficace pour éliminer tout genre de violence que l'on impose aux femmes.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec l'un ou l'autre des centres ci-mentionnés:

Viol-Secours

C.P. 272

Québec 8 J1K 6W3

418-692-2252

Centre d'aide aux victimes de viol de Sherbrooke

C.P. 1594

Sherbrooke

819-563-9999

Centre d'aide aux victimes de viol de Trois-Rivières

C.P. 776

Trois-Rivières

819-374-4233

Centre d'aide aux victimes de viol de Montréal

C.P. 907

Succ. H

Montréal

514-866-6666

Centre d'aide aux victimes de viol de Châteauguay

C.P. 284

Châteauguay

Centre d'aide aux victimes de viol de l'Outaouais

C.P. 1872

Succ. B

Hull J8X 3Z1

819-771-1773

Ces deux organismes sont présentement en veilleuse: Montréal se réorganise et Châteauguay se prépare.

Merci,

Josée Belleau, pour

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES

D'AGRESSION À CARACTÈRE SEXUEL

DE L'OUTAOUAIS

C.P. 1872, SUCC. B, HULL, QUÉ. J8X 3Z1

1-819-771-1773

LES DÉLÉGUÉS DE LA FÉDÉRATION DES FEMMES CANADIENNES FRANÇAISES (FFCF) RÉUNIES EN CONGRÈS NATIONAL LES 4, 5, 6 MAI À OTTAWA VOUS SALUENT ET VOUS SOUHAITENT BON CONGRÈS SOLIDAIREMENT
SIMONE MONET CHATRAN CONSULTANTE À LA FFCF

COUP D'OEIL SUR LA SCÈNE POLITIQUE ET SOCIALE

Mme Payette nomme les membres de l'Office de la protection du consommateur

Conformément à la nouvelle loi 72 adoptée par l'Assemblée nationale en fin d'année, le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, Mme Lise Payette vient de nommer les membres de l'Office de la protection du consommateur.

L'actuel directeur de l'Office, Me Pierre B. Meunier, devient le président du nouvel office et le directeur-adjoint, Me Gilles Moreau, en devient le vice-président. Les autres membres sont: M. David Appel, conseiller juridique à l'Association pour la protection des automobilistes (APA); Mme Maria-Isabel Casanueva, conseillère en immigration; Mme Odette Deschênes-Dick, active depuis de nombreuses années dans le secteur de la consommation; Mme Thérèse Gravel, engagée dans le milieu scolaire depuis de nombreuses années; M. Jacques Lemay, avocat à l'Aide juridique; Mme Pauline Le Vallée-Boileau, présidente de l'Association des consommateurs du Québec; Mme Anne-Marie Morel, avocate de formation, présentement à l'emploi du Groupe de recherche en consommation de la faculté de Droit de l'Université de Montréal; M. André Perreault, consultant en service postal; M. Guy Poirier, directeur régional à la compagnie de Finance Household du Canada; Mme Lyse Vixiau-Goyette, première vice-présidente du Conseil régional de Montréal de la Fédération des femmes du Québec; Mme Juanita Westmoreland-Traore, professeur de droit à l'Université du Québec à Montréal.

Le Devoir, le 9 avril 1979

NDR: Le souligné est de nous.



La nouvelle sénatrice et ancienne présidente de la FFQ Yvette Rousseau a adressé, le vendredi soir, la parole aux congressistes. Félicitations, Mme Rousseau.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME UNE NOUVELLE PUBLICATION DU CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

Action-Femmes et la vie à deux

Au service Action-Femmes du Conseil du statut de la femme nous avons reçu de la part des femmes du Québec de nombreuses demandes d'information, se rattachant de près ou de loin à la vie à deux. Avant de se marier par exemple, les femmes ne savent pas quel régime matrimonial assurera une meilleure répartition et protection de leurs biens, ni même si elles peuvent porter leur nom de naissance une fois mariées. Si par ailleurs elles veulent vivre en union libre, elles se demandent si les enfants nés de cette union seront défavorisés de quelque façon, ou encore si les conjoints de fait ont des obligations l'un envers l'autre, etc... Bien d'autres problèmes sont encore soumis à Action-Femmes lors de mésententes dans un couple, lors d'une rupture, et au moment d'un divorce ou d'une séparation: cela peut concerner la garde des enfants, la pension alimentaire, ou encore la répartition des biens à partir du régime matrimonial adopté.

C'est donc après avoir constaté ce manque d'information sur différents aspects de la vie à deux, et à cause des difficultés rencontrées lors d'une rupture que le Conseil du statut de la femme vous propose cette brochure sur la vie à deux. Il s'agit en fait, d'un ensemble d'informations et de commentaires qui n'ont pas l'ambition d'être une recette du bonheur conjugal. Nous avons plutôt décidé de présenter autant d'aspects réels et concrets que possible de la vie à deux: depuis les lois, le contrat, le nom, la division des rôles, les divers recours, les ressources, certaines conséquences de l'arrivée d'un enfant, et même certains pièges de la vie en société. Soulignons qu'une première brochure «**Mieux Divorcer — Conseils pratiques aux femmes du Québec**» est déjà disponible pour répondre aux besoins des femmes sur le point de divorcer.

Si certaines de vos questions restent sans réponse à la suite de cette lecture, ou que votre projet de vie à deux se trouve dans une situation qui nécessite une information particulière, vous pouvez aussi consulter Action-Femmes. De partout au Québec, vous pouvez l'atteindre en composant sans frais d'appel 1-800-463-2851, ou encore 643-4326 si vous êtes résidente de la ville de Québec, ou écrire à cette adresse:

Service Action-Femmes
Conseil du statut de la femme
700, boulevard Saint-Cyrille est
16ième étage
Québec G1R 5A9

Stella Baudot du conseil d'administration provincial de la FFQ a été nommée présidente du Comité de surveillance des médias du ministère des Communications fédéral.

DONNANT DONNANT

Peut-être faites-vous déjà des dons en argent à des organismes volontaires, culturels ou de charité, et déduisez-vous ce don de vos revenus imposables. Cela est une bonne chose car cela vous encourage à contribuer au financement d'œuvres communautaires.

Toutefois cela ne suffit pas. Dans le régime fiscal actuel, moins votre revenu est élevé plus il vous est coûteux de faire de tels dons de charité.

Aussi grâce à votre appui, demain il vous en coûtera moins de donner davantage. Tous pourrons obtenir des réductions au moment de remplir la formule d'impôt et cela grâce à une contribution financière à la communauté.

Qui sommes-nous?

Une coalition de plusieurs organisations que vous aidez déjà par vos contributions à diverses campagnes de souscription. Il y a en effet au Canada 37,000 organismes qui, dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'action communautaire et de la culture, peuvent vous donner, sur réception de vos dons, de tels reçus d'impôts.

Actuellement ce n'est qu'au-delà de \$100. que vous pouvez déduire vos dons de votre revenu imposable. Pour corriger cette situation, nous demandons au gouvernement fédéral de vous laisser déduire de votre impôt une somme égale à 50% de tout don en argent effectué à un organisme reconnu à cette fin.

Par exemple: Vous donnez \$20. à un organisme volontaire qui vous remet un reçu officiel. Vous annexe ce reçu à votre rapport d'impôt et vous déduisez \$10. de vos impôts actuels. Nous appelons cette formule un crédit d'impôt.

Comment nous aider?

Faire pression, bien sûr. Appelez le bureau du Premier ministre à Ottawa et dites à qui vous répondra que vous appuyez la campagne DONNANT DONNANT et que vous tenez à ce que le gouvernement le sache. Le numéro à composer est

613-992-4211

Ou encore écrivez au Premier ministre, au ministre des Finances qui peut changer la loi pour l'améliorer dans le sens proposé. Écrivez aux leaders de l'opposition et aux candidats

DONNANT DONNANT

UNE DÉDUCTION D'IMPÔT QUI AIT DU
SENS POUR TOUS LES CITOYENS.

Campagne du comité des
Organisations nationales volontaires
Suite 700, 71, rue Bank
Ottawa K1P 5N2
(613) 238-4079

ou, à Montréal:

par l'intermédiaire de
l'Institut canadien d'éducation des adultes
506 est, rue Ste-Catherine, suite 800
Montréal H2L 2C7

POUR DIMINUER VOTRE IMPÔT ET APPORTER À VOTRE COMMUNAUTÉ, UNE CONTRIBUTION

fédéraux dans votre comté. Écrivez ce qui vous plaît, ou écrivez comme suit:

Mme, M.,

Tout en contribuant au budget public, je tiens à contribuer à des organismes non gouvernementaux reliés au développement de ma communauté, et obtenir une déduction d'impôt équivalente à 50% des dons que j'aurai effectués à ces associations. Comment pouvez-vous nous aider à atteindre les objectifs de cette campagne pour une déduction fiscale qui ait du bon sens, et du sens pour tous.

Bien vôtre,

DES FEMMES AU POUVOIR

THETFORD MINES — C'est Mme Jacqueline Loignon de la rue St-Patrick à Thetford Mines qui siègera dorénavant à la table du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Thetford Mines à titre de représentante du quartier 4 de la paroisse St-Alphonse.

Mme Loignon a été acceptée à l'unanimité par les commissaires lors d'une séance ajournée du conseil et elle terminera donc le mandat de M. J.-Maurice Roy, décédé au début de la nouvelle année, terme qui se terminera en juin 1981.

C'est un groupe de parents du secteur concerné qui avait déposé la suggestion qui a été retenue par les dirigeants scolaires. Mme Loignon, qui devient ainsi la quatrième femme à siéger à la CSTM, est mère de trois filles dont deux sont encore d'âge scolaire, l'une fréquentant le niveau collégial et l'autre le secondaire.



ST-LOUIS DE BLANDFORD — Le berceau des Bois-Francs, St-Louis de Blandford, vient d'innover encore une fois en nommant à la mairie Mlle Aline Smith. St-Louis-de-Blandford, qui a fêté son 150ième anniversaire de fondation en 1975 est la première municipalité des Bois-Francs à accepter une femme comme premier magistrat.



Le 7 janvier dernier, à l'église anglicane St Barnabas de North Hatley, Heather Thomson était ordonnée prêtre lors d'une cérémonie officinée par l'évêque du diocèse de Québec, le très révérend Allen Goodings. Agée de 26 ans, Heather est la quatrième femme québécoise et la vingtième canadienne à recevoir le sacrement de l'ordre au sein de l'Église anglicane.

Enfin, un centre de santé pour les femmes.

Pour nous rejoindre:
signalez 529-0174
ou présentez-vous
au Centre de santé
pour les femmes
entre 9:00 et 5:00 hres
au 155 est, boul. Charest
2e étage
Québec

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Vous trouverez ici les organismes communautaires qui offrent des services pour faire respecter vos droits au travail et les améliorer. Appelez-les. Ils peuvent vous aider.

SECTEUR TRAVAIL	
Au Bas de l'Échelle/Rank & File:	842-0462
Association du Personnel domestique	844-6255
SECTEUR CHÔMAGE	
Action-chômage:	845-4258
Comité de lutte au chômage (CSN):	286-2021
SECTEUR ASSISTANCE-SOCIALE	
Association de défense des droits sociaux:	842-7811
SECTEUR GÉNÉRAL	
Service d'aide aux néo-québécois et immigrants:	842-6891
Centre d'information et référence pour femmes:	842-4781
Ligue des Droits et Libertés:	844-3907

Ces numéros sont valables pour le Montréal métropolitain. Si vous résidez ailleurs au Québec, voyez les groupes de votre région.

ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

Vous trouverez ici les organismes gouvernementaux chargés de l'application des diverses lois du travail. Leurs services sont gratuits.

Commission du salaire minimum: (Loi du salaire minimum)	873-7061
Commission des Droits de la Personne: (Charte des droits de la Personne)	873-5146
Commission des Accidents du Travail: (Loi des accidents de travail)	873-3990
Direction générale de l'inspection: (santé-sécurité)	873-4450

Voir aussi les CLSC et les services d'hygiène de votre ville.

MINISTÈRE DU TRAVAIL	
Accidents de travail:	381-9473
Bureau du commissaire général:	873-2723
Enquêtes spéciales:	873-5138
Cour des Petites créances: (sans avocat)	873-6873
(réclamations de \$500 ou moins. Frais: \$10)	

Ces numéros sont valables pour le Montréal métropolitain. Si vous résidez ailleurs au Québec, consultez l'annuaire à **Gouvernement du Québec.**

Produit par le Comité des Travailleurs de la Ligue des Droits et Libertés.

PUBLICATIONS

A travail équivalent, salaire égal, résumé de l'analyse de l'article 19 de la Charte des droits et libertés de la personne, Éditeur officiel du Québec, Service des impressions en régie.

Lueur, Madeleine Gagnon, Éditions VLB.

En remuant le sable dans ma cour, Liliane Goulet, Pauline Lévesque, Louise Neveu, Denise Neveu, Éditions Nouvelle Optique.

O.K. Boss, Thérèse Duval, Éditions Libre expression.

Marie-Ange ou Augustine, Marielle Brown-Désy, Éditions Parti pris.

Des femmes au pouvoir, Sylvia Morin et Gaétane Fournier, Éditions Sherbrooke.

Carrière de femmes, Margaret Hennig et Anne Jardim, Éditions Pierre Belfond, Presses de la Renaissance.

Et délivrez-nous de l'amour, Suzanne Bröger, Éditions Pierre Belfond, Presses de la Renaissance.

Mon accouchement, c'est mon affaire, Marie-Claude Jouvét, Éditions Laliberté.

Dans mon ventre, Suzanne Bougie-Lauzon, Éditions Selet.

Quand Dieu était femme, Merlin Stone, Éditions l'Étincelle.

Écris et tais-toi, Emma Santos, Éditions Stock.

Ma mère, mon miroir, Nancy Friday, Éditions Robert Laffont.

Ne m'oublie pas, Sirkky Talja Larrivoire, Éditions de Minuit.

On tue les petites filles, Leila Sebbar, Éditions Stock.

Des enfants au regard de pierre, Mira Rothenberg, Éditions du Seuil.

La mère empêchée, Paule Giron, Éditions du Seuil.

Emmanuelle ou l'enfance au féminin, Danielle et Emmanuelle Flamant-Paparatti, Éditions Denoel-Gonthier.

L'âge du tendre, Marie Chaix, Éditions du Seuil.

Simone de Beauvoir, film de Josée Dayan et Malka Ribowska, Éditions Gallimard.

Le sexisme ordinaire, collectif, préface de Simone de Beauvoir, Éditions du Seuil.

La chambre des dames, Jeanne Bourin, La table ronde.

Enfers, Lidia Falcon, Édition des femmes.

Jouir du sens, Denise Mourot, Éditions des femmes.

Hôpital: j'accuse, Rosemonde Pujol, Éditions Denoël-Gonthier.

Les poupées de cendres, Tereska Torres, Éditions du Seuil.

Le lais de la traverse, Christiane Veschambre, Éditions des femmes.

La lumière sur le mur, Geneviève Serreau, Éditions Gallimard.

La vraie vie des femmes commence à 40 ans, Jeanne Cressange, Éditions Grasset.

Moi d'abord, Katherine Paucel, Éditions du Seuil.

Au fil de l'autre, France Quéré, Éditions du Seuil.

Épopée d'une anarchiste, Emma Goldman, Éditions Hachette.

Et pourtant j'étais libre, le bruit de nos pas tome VI, Clara Malraux, Éditions Grasset.

Dernières voluptés, Louise Weiss, Éditions Albin Michel.

Il fait beau jour et nuit, Françoise Sagan, Éditions Flammarion.

Le clown de la rue Montorgueil, Catherine Paysan, Éditions Denoël.

Monsieur de Lyon, Nicole Avril, Éditions Albin Michel.

Maternité, Chantal Chawaf, Éditions Stock.

Le psychiatre, son «fou» et la psychanalyse, Maud Manoni, Éditions du Seuil.

Le marché de la solitude, Myriam Dutein, Éditions Denoël.

En poche:

Le soleil et la terre, Chantal Chawaf.

Michey l'ange, Geneviève Dormann.

Mickey l'ange, Geneviève Dormann.

Journal, tome VI, 1955-56, Anaïs Nin.

Un père singulier, Noëlle Lorient.

Cartes sur table, Agatha Christie.

Mister Brown, Agatha Christie.

La cellule de verre, Patricia Hingsmith.

Épousailles, Annie Leclerc.

L'autre Parole est un feuillet de liaison pour les femmes, chrétiennes et féministes. Le feuillet paraît de trois à quatre fois par année.

Nous demandons à nos abonnées (és) pour l'année 1978-79 une contribution de \$2.00. On vit modestement... mais votre contribution est importante pour la poursuite de notre action. En vous remerciant de votre bonne collaboration...

Faites parvenir vos commentaires et envoi monétaire à: *L'autre Parole*, a/s Monique Dumais, Département des Sciences religieuses, Université du Québec, 300, Ave des Ursulines, Rimouski, G5L 3A1.



Sommaire

● Editorial de la présidente Sheila Finestone	p. 2
Conseil d'administration 1979-1980	p. 3
Rapport annuel de la présidente de la FFQ mai 1979	p. 4
Congrès 1979 - La violence, une situation irréversible	
Rapport des ateliers	p. 8
● Atelier I: La violence des femmes dans notre société	p. 9
● Atelier II: La violence physique	p. 12
● Atelier III: La violence dans la pratique médicale à l'endroit des femmes	p. 13
Congrès 1979 - Revue de presse	p. 16
● Interventions	
Le congé de maternité, un droit fondamental	p. 19
● Activités des associations	p. 20
● Activités des Conseils régionaux	p. 24
● Les femmes ont des choses à se dire	p.
● Coup d'oeil sur la scène politique et sociale	p. 26
● Publications	p. 31

ISSN 0700-4621

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec

Comité du bulletin: responsable: Lise Chevrier-Doucet; rédactrices: Christiane Bacave, Monique Roy, en collaboration avec la coordinatrice de la FFQ: Nicole Boily.

Secrétariat: Raymonde Beauchamp et Lise Quevillon. Centre de renseignements et de documentation: Marguerite Syrie.

Le Bulletin paraît cinq fois l'an entre septembre et juin et est publié grâce à une subvention du fonds spécial du ministre chargé de la situation de la femme.

La reproduction des textes publiés dans le Bulletin est autorisée avec l'identification de la source.

Les membres en règle de la F.F.Q. reçoivent le Bulletin gratuitement. Les personnes résidant à l'extérieur du Québec et désireuses de recevoir le Bulletin peuvent s'abonner.

abonnement pour un an (cinq numéros) \$3.00

abonnement de soutien

Nom:

Adresse:

Versements par chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le bulletin de la F.F.Q.

1600 rue Berri

Bureau 3115

Montréal H2L 4E4

Tél.: 514-844-7049 ou 514-844-6898